

# La Ligue Arabe veut la Paix. Mais, où ?...

## Le problème des réfugiés ne peut être résolu que pacifiquement Calomnies et effronteries

Le problème des Réfugiés, depuis plus de deux ans, cristallise toute la situation du Proche-Orient et empêche les Etats Arabes de s'orienter vers une paix définitive qui, avec la stabilité politique de toute la région, permettrait de résoudre toutes sortes de difficultés économiques et de travailler efficacement au relèvement du niveau de vie des populations, condition indispensable à toute résistance à la pénétration économique.

Les Puissances occidentales ne comprennent pas l'attitude négative prise devant ce problème par les Etats Arabes, attitude regrettée en ce pays même, par d'excellents esprits et, aussi, par des hommes d'Etat, alors que la solution de cette situation misérable encore plus morale que physique serait aisément trouvée dans un traité de paix définitif.

Ces Puissances ne comprennent pas... parce qu'elles ignorent jusqu'à quel point l'opinion publique du monde arabe est empoisonnée par la déformation systématique des faits, par les calomnies les plus audacieuses.

Il arrive, un moment, — et ce moment, avec la présente session du Comité de la Ligue arabe, session si importante, est arrivé — où le journaliste honnête doit prendre son courage à deux mains et ouvrir l'abcès. C'est, avec cette préoccupation, persuadé que, finalement, nous servons avec l'intérêt de l'humanité celui de l'Egypte que nous allons infliger à nos amis la lecture d'un factum où la calomnie la plus odieuse le dispute à l'effronterie la plus effrénée. Ce factum est tout simplement un article publié par « Al-Urdun », journal officieux du gouvernement jordanien que nous reproduisons intégralement:

« Les trois objectifs que s'est proposés l'Office International des Secours aux Réfugiés, dès sa création, sont :

- 1) Combattre le communisme, arrêter son extension parmi les réfugiés;
- 2) Endormir l'impatience des réfugiés et les dissuader de demander leur réintégration dans leurs foyers;
- 3) Emplir les poches et les ventres des dirigeants de cet Office, et de leur suite; leur offrir une vie de confort et de bien-être; profiter des réfugiés et de leur misère.

« Tel est le but principal de l'Office International des Nations Réfugiées Welfare Administration (United Nations Refugee Welfare Administration) semble avoir été constitué.

« Toutefois, il est de notre intérêt d'analyser la réalisation de ces desseins, afin de prouver que l'U.N.R.W.A. — dans sa forme et sa constitution actuelles — n'a pas atteint ses buts, sinon le troisième.

« On peut dire que l'U.N.R.W.A. — dans son principe et sans ses fins — est un Office mort-né. Nous pouvons, sans dommage pour nous ni pour les réfugiés, enterrer ce qui reste encore de cet organisme.

« On ne combat pas le communisme avec un morceau de pain moisi, même s'il est distribué par un office qui prétend dépenser des millions de dollars pour acheter et distribuer ce pain.

« Combattre le communisme, ce n'est pas donner aux réfugiés ce morceau de pain moisi, alors que leurs coeurs saignent encore de sang et de larmes, à ce passé si récent de bien-être et d'aisance, qu'ils vivent actuellement sans toit, sans feu, sans habits, sans nourriture, à moins que l'on considère comme tels ces quelques tentes déchirées, ces semelles trouées et ces miettes de pain ramassées sous la table des Nations Unies.

« Combattre le communisme, ce serait rapatrier les réfugiés dans leurs foyers pour qu'ils y vivent dignement comme des hommes, et du produit de leur travail.

« Combattre le communisme, ce serait ramener le niveau de vie des réfugiés palestiniens à ce qu'il était avant la catastrophe. Quant au second objet de l'U.N.R.W.A., cette miette de pain, salée d'amertume, ne fera jamais oublier au réfugié son passé et son foyer. Elle calmera peut-être momentanément sa douleur, mais l'effet du calmant ne tardera pas à se dissiper. Le réfugié retrouvera toute sa lucidité pour apprécier, hélas! la condition lamentable dans laquelle il se trouve.

Quant au troisième objet qu'il s'est fixé, l'Office des Secours, pensons-nous, a certainement atteint son but. Nous avons tous remarqué que cette "catégorie" d'hommes — nous ne réagissons pas en disant cette "bande" — vit confortablement, se déplaçant dans de luxueuses voitures, d'hôtels en cabarets et de cabarets en d'autres lieux de plaisir où sont dilapidés les fonds collectés au nom des réfugiés.

Si l'importance de la question palestinienne s'est tellement minimisée qu'elle est devenue l'affaire d'une dizaine ou d'une centaine de fonctionnaires et d'employés qui vivent aux dépens des réfugiés, nous pouvons souhaiter la disparition de cette affaire.

L'intérêt même des réfugiés exige la dissolution de cet organisme, créé pour les secourir et qui ne les secourt en rien.

L'intérêt des réfugiés, c'est qu'ils ressentent la faim, qu'ils subissent des privations, car ils savent ainsi trouver le moyen de retourner vers leurs terres et leurs foyers et les reconquérir pour vivre comme des hommes libres, qui ont droit à la vie.

Cet odieux libelle a-t-il besoin de commentaires; dans la calomnie monstrueuse qu'il proclame, a-t-il besoin qu'on fasse une mise au point? — Oui, c'est nécessaire, croyons-nous, car en ce pays on pousse ce qu'on appelle la « solidarité arabe » — qui est un sentiment louable — jusqu'à compromettre les intérêts nationaux les plus évidents.

Les fonctionnaires occidentaux, payés par les pays occidentaux, n'ont-ils pas le droit de vivre décemment? A-t-on jamais pu inculper leur gestion? « Al Urdun », aurait préféré qu'on confiât à ses amis d'Amman le soin de gérer les collectes occidentales. Que d'occasions de faire fortune, ils ont ainsi perdus! Nous sommes éduqués sur ce qui serait arrivé de leur gestion et de ce qu'auraient reçu les réfugiés...

Serrons le problème, au risque de faire crier. Il faudra bien un jour ou l'autre établir à qui incombe la responsabilité de l'état des Réfugiés.

Il faudra établir — et ce ne sera pas très difficile — à la suite de quelle propagande et de quelles pressions, la plupart d'entre eux ont abandonné leur foyer...

A. BEZIAT.

(Lire la suite en page 8)

(LIRE EN P. 2 LES DECLARATIONS DE SAMIR EL RIFAI PAOHA)

# La VOIX de l'ORIENT

10 ANS  
ORGANE DE CONCORDIE NATIONALE

11ème ANNEE — No. 112 Directeur politique: A. BEZIAT JEUDI 25 JANVIER 1951

## Le Moyen-Orient au croisement des pipe-lines et des bases militaires alliées

### Les stratèges mondiaux étudient les détails de la défense militaire de cette région stratégique

WASHINGTON vient de voir une conférence des représentants de tous les Etats du Moyen-Orient — sauf Israël — avec le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, M. Mc. Ghee. Sur les mêmes lieux, le même semaine, Israël a obtenu de l'Export-Import Bank un prêt de 35 millions de dollars en grande partie pour former une compagnie d'exploitation, la «Neguev Minerals», dont l'un des directeurs est M. Blumenfeld, beau-frère du président Weizmann, animateur de tant de firmes chimiques françaises.

Sir Thomas Rapp, qui a été nommé il y a deux mois à la tête de l'Office britannique du Moyen-Orient, vient de s'installer à son quartier-général du Caire après avoir parcouru presque toute la zone que ses trois à quatre cents spécialistes ont mission d'assister de Tripoli à la Perse, de Lydda à Aden.

Londres a vu arriver avec Noël le commandant en chef, Sir Brian Robertson, dont les qualités politiques s'affirment sous ces latitudes autant qu'en Allemagne. Voici, maintenant que le ministère de la Défense britannique demande conjointement aux chefs d'état-major et aux ambassadeurs géographiquement qualifiés d'élaborer «en tenant compte des réalités politiques», un plan d'ensemble des bases dont la Grande-Bretagne et ses alliés peuvent avoir besoin pour le Proche-Orient.

Sous l'angle économique, le fait dominant est la contradiction entre la stérilisation d'une partie considérable des ressources pétrolières du Moyen-Orient et la conjoncture de surarmement atlantique, qui décuple les besoins européens. Cet état de choses, de fait accepté dans la perspective pré-concrète, dure depuis la fermeture par l'Irak de la perspective pré-concrète, dure depuis la fermeture par l'Irak de la branche principale Kirkuk-Haifa du pipe line de l'I.P.C., depuis l'arrêt par l'Egypte des pétroliers empruntant le canal de Suez pour alimenter les raffineries de Haifa, et la réduction de leur capacité de transport annuelle de 6.000.000 de tonnes à 650.000 faute d'approvisionnement en pétrole persan et irakien.

Maintenant que la pénurie générale d'électricité et de charbon va s'aggraver, un effort réel est tenté pour percer ce blocus par beaucoup de promesses et quelques menaces.

Ces premières reconnaissances des patrouilles diplomatiques ont montré que deux ordres de négociations seulement conservaient un sens, l'une menée à Londres et partiellement à Tel-Aviv par une délégation israélienne, l'autre à Washington entre compagnies américaines.

La négociation londonienne, que dirige M. David Horowitz, est triple :

a) Avec la Trésorerie pour obtenir le déblocage de quelque 18 millions de livres afin d'accroître les achats israéliens de pétrole brut sud-américain pour les raffineries de Haifa ;

b) Avec la Trésorerie pour obtenir le déblocage de quelque 18 millions de livres afin d'accroître les achats israéliens de pétrole brut sud-américain pour les raffineries de Haifa ;

c) Avec la Trésorerie pour obtenir le déblocage de quelque 18 millions de livres afin d'accroître les achats israéliens de pétrole brut sud-américain pour les raffineries de Haifa ;

Plus tard, des problèmes intérieurs ont retardé encore le début des négociations.

Finalement, certes-ci ont été entamées tout dernièrement avec la Grèce, qui possède une communauté des plus nombreuses en Egypte.

Nous avons cru intéressant, s'agissant d'une question d'actualité, de donner à nos lecteurs un aperçu rapide des principes qui devraient régir les différents problèmes à envisager par les traités d'Etablissement entre l'Egypte et les Etats Etrangers. Nous avons examiné à cet effet les différents traités d'E-

tablissement modernes, actuellement en vigueur et notamment celui de plusieurs Etats avec la Turquie.

Voici, brièvement exposés, comment se dégagent les principes régissant les différents problèmes que soulèvent ces traités :

Les étrangers doivent jouir de la plus entière et constante protection des lois et autorités territoriales pour leurs personnes, leurs biens, droits et intérêts.

Sans préjudice des dispositions concernant l'immigration, les étrangers doivent avoir entière liberté d'accès et d'établissement dans un Etat, et doivent pouvoir en conséquence y aller, venir et séjourner sous réserve de se conformer aux lois et règlements en vigueur dans le pays. Les étrangers peuvent y posséder et aliéner toutes sortes de biens mobiliers et immobiliers, en se conformant toutefois aux lois et règlements du pays; ils peuvent en disposer notamment pour vente, échange, donation, dispositions testamentaires ou de toute autre manière, ainsi qu'entrer en possession par voie de successions, en vertu de la loi, ou par suite de dispositions en vertu de testaments.

Plus tard, des problèmes intérieurs ont retardé encore le début des négociations.

Finalement, certes-ci ont été entamées tout dernièrement avec la Grèce, qui possède une communauté des plus nombreuses en Egypte.

Nous avons cru intéressant, s'agissant d'une question d'actualité, de donner à nos lecteurs un aperçu rapide des principes qui devraient régir les différents problèmes à envisager par les traités d'Etablissement entre l'Egypte et les Etats Etrangers. Nous avons examiné à cet effet les différents traités d'E-

tablissement modernes, actuellement en vigueur et notamment celui de plusieurs Etats avec la Turquie.

Voici, brièvement exposés, comment se dégagent les principes régissant les différents problèmes que soulèvent ces traités :

Les étrangers doivent jouir de la plus entière et constante protection des lois et autorités territoriales pour leurs personnes, leurs biens, droits et intérêts.

Sans préjudice des dispositions concernant l'immigration, les étrangers doivent avoir entière liberté d'accès et d'établissement dans un Etat, et doivent pouvoir en conséquence y aller, venir et séjourner sous réserve de se conformer aux lois et règlements en vigueur dans le pays. Les étrangers peuvent y posséder et aliéner toutes sortes de biens mobiliers et immobiliers, en se conformant toutefois aux lois et règlements du pays; ils peuvent en disposer notamment pour vente, échange, donation, dispositions testamentaires ou de toute autre manière, ainsi qu'entrer en possession par voie de successions, en vertu de la loi, ou par suite de dispositions en vertu de testaments.

Plus tard, des problèmes intérieurs ont retardé encore le début des négociations.

Finalement, certes-ci ont été entamées tout dernièrement avec la Grèce, qui possède une communauté des plus nombreuses en Egypte.

Nous avons cru intéressant, s'agissant d'une question d'actualité, de donner à nos lecteurs un aperçu rapide des principes qui devraient régir les différents problèmes à envisager par les traités d'Etablissement entre l'Egypte et les Etats Etrangers. Nous avons examiné à cet effet les différents traités d'E-

tablissement modernes, actuellement en vigueur et notamment celui de plusieurs Etats avec la Turquie.

Voici, brièvement exposés, comment se dégagent les principes régissant les différents problèmes que soulèvent ces traités :

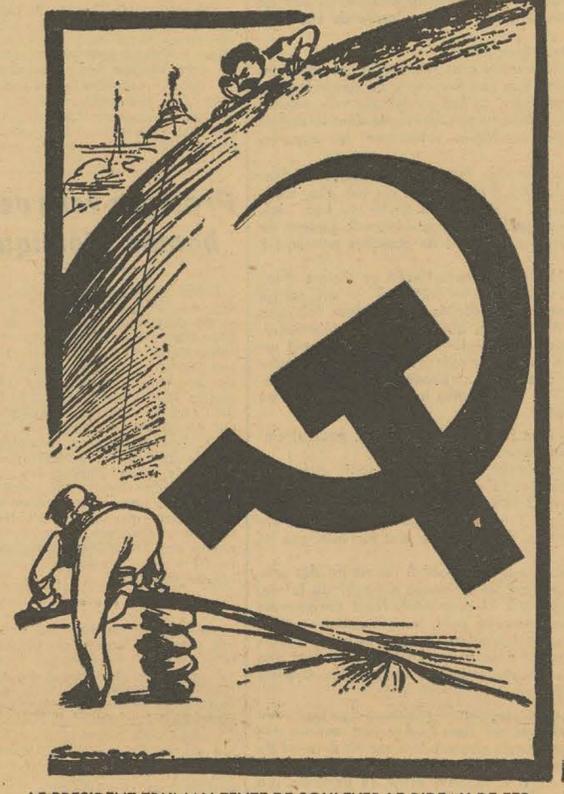
Les étrangers doivent jouir de la plus entière et constante protection des lois et autorités territoriales pour leurs personnes, leurs biens, droits et intérêts.

Sans préjudice des dispositions concernant l'immigration, les étrangers doivent avoir entière liberté d'accès et d'établissement dans un Etat, et doivent pouvoir en conséquence y aller, venir et séjourner sous réserve de se conformer aux lois et règlements en vigueur dans le pays. Les étrangers peuvent y posséder et aliéner toutes sortes de biens mobiliers et immobiliers, en se conformant toutefois aux lois et règlements du pays; ils peuvent en disposer notamment pour vente, échange, donation, dispositions testamentaires ou de toute autre manière, ainsi qu'entrer en possession par voie de successions, en vertu de la loi, ou par suite de dispositions en vertu de testaments.

Plus tard, des problèmes intérieurs ont retardé encore le début des négociations.

Finalement, certes-ci ont été entamées tout dernièrement avec la Grèce, qui possède une communauté des plus nombreuses en Egypte.

Nous avons cru intéressant, s'agissant d'une question d'actualité, de donner à nos lecteurs un aperçu rapide des principes qui devraient régir les différents problèmes à envisager par les traités d'Etablissement entre l'Egypte et les Etats Etrangers. Nous avons examiné à cet effet les différents traités d'E-



LE PRESIDENT TRUMAN TENTE DE SOULEVER LE RIDEAU DE FER S'adressant à Staline: — Tant que je n'aurai pas percé le Rideau de Fer, nous ne pourrons pas discuter ouvertement

## L'état d'Israël construit une grande flottille marchande

### Une leçon d'énergie d'un voisin que nous devrions imiter et surpasser

Le petit Etat d'Israël, à peine sorti des limbes, aux prises à toutes sortes de difficultés politiques et économiques édifie une flottille marchande qui lui assurera la liberté et la sécurité pour son commerce. Déjà, une flotte de 72.000 tonnes transporte immigrants, touristes et 14 % du fret national. En de circonstances bien meilleures, nous pénétrons sur place ou, comme le disait Antar, récemment, nous vendons nos bateaux. Belle leçon d'énergie d'un voisin que nous devrions recueillir pour l'imiter et le surpasser.

Dès maintenant, selon une déclaration récente du Dr H. Wydra, directeur de la Compagnie Nationale de Navigation Israélienne, la flotte marchande israélienne serait en mesure d'assurer, en cas de crise internationale majeure, le transport des produits essentiels indispensables à l'Etat d'Israël, et cela malgré son tonnage encore relativement faible.

Israël vit presque exclusivement de ses importations, et, dès l'an dernier, ses cargoes transportèrent quelque cent mille tonnes de fret, soit 14 % du commerce maritime total de l'Etat.

W. P.

(Lire la suite en page 8)

## Les ressources mondiales en coton

D'APRES le Comité International Consultatif du Coton, les ressources mondiales en coton brut pour la saison 1950-51 seront de 43.700.000 balles, contre 64.100.000 pendant la saison précédente.

On prévoyait une production de 27.800.000 balles contre 31.300.000 et le report au 1er Août dernier était établi de 16.800.000 contre 14 millions 700.000 en Août 1949.

Dans plusieurs pays, la consommation s'est avérée beaucoup plus élevée que l'année dernière, le total pour le monde entier s'établissant à 29.300.000 balles. Pendant les quatre premiers mois de la saison 1950-51, l'augmentation aux Etats-Unis, était de 26 o/o, au Canada de 25 o/o et pendant les trois premiers mois de la saison, l'augmentation au Japon était de 58 o/o, en Allemagne occidentale de 32 o/o, en France de 15 o/o et en Grande-Bretagne de 5 %.

Le Gouvernement égyptien a levé les restrictions sur l'exportation du coton de fibre courte et moyenne. Le 30 Novembre dernier, il a réquisitionné tous les approvisionnements des qualités Ashmouni, Zagora et Giza "30", afin de satisfaire la demande de l'industrie textile locale; cette mesure a provoqué le mécontentement des exportateurs qui avaient offert de fournir sous garantie les 900.000 cantars nécessaires à l'industrie locale.

Au Mexique, la récolte 1950-51 est estimée (non officiellement) à un peu plus d'un million de balles, dont 400.000 balles de "matamoros".

(Lire la suite en page 8)

## Les droits des Etrangers et les traités d'établissement

par S.E. I. R. Feldman Bey ancien expert de la Délégation Egyptienne à la Conférence de Montreux

DEPUIS la suppression des capitulations (8 mai 1937 — Convention de Montreux) les conditions d'Etablissement des ressortissants des puissances étrangères sur le territoire du Royaume, sont régies, en l'absence d'un traité d'établissement, par les règles du droit commun international.

Bien que la plupart des Puissances étrangères, fussent prêtes depuis 1937, à négocier avec l'Egypte, des Traités d'Etablissement, la situation politique du moment — nous étions en pleine tension internationale — n'avait pas permis de discussions diplomatiques à ce sujet. La guerre de 1939-45, a été ensuite la cause du renvoi des pourparlers, jusqu'à la fin des hostilités.

Plus tard, des problèmes intérieurs ont retardé encore le début des négociations.

Finalement, certes-ci ont été entamées tout dernièrement avec la Grèce, qui possède une communauté des plus nombreuses en Egypte.

Nous avons cru intéressant, s'agissant d'une question d'actualité, de donner à nos lecteurs un aperçu rapide des principes qui devraient régir les différents problèmes à envisager par les traités d'Etablissement entre l'Egypte et les Etats Etrangers. Nous avons examiné à cet effet les différents traités d'E-

tablissement modernes, actuellement en vigueur et notamment celui de plusieurs Etats avec la Turquie.

Voici, brièvement exposés, comment se dégagent les principes régissant les différents problèmes que soulèvent ces traités :

Les étrangers doivent jouir de la plus entière et constante protection des lois et autorités territoriales pour leurs personnes, leurs biens, droits et intérêts.

Sans préjudice des dispositions concernant l'immigration, les étrangers doivent avoir entière liberté d'accès et d'établissement dans un Etat, et doivent pouvoir en conséquence y aller, venir et séjourner sous réserve de se conformer aux lois et règlements en vigueur dans le pays. Les étrangers peuvent y posséder et aliéner toutes sortes de biens mobiliers et immobiliers, en se conformant toutefois aux lois et règlements du pays; ils peuvent en disposer notamment pour vente, échange, donation, dispositions testamentaires ou de toute autre manière, ainsi qu'entrer en possession par voie de successions, en vertu de la loi, ou par suite de dispositions en vertu de testaments.

Plus tard, des problèmes intérieurs ont retardé encore le début des négociations.

Finalement, certes-ci ont été entamées tout dernièrement avec la Grèce, qui possède une communauté des plus nombreuses en Egypte.

Nous avons cru intéressant, s'agissant d'une question d'actualité, de donner à nos lecteurs un aperçu rapide des principes qui devraient régir les différents problèmes à envisager par les traités d'Etablissement entre l'Egypte et les Etats Etrangers. Nous avons examiné à cet effet les différents traités d'E-

tablissement modernes, actuellement en vigueur et notamment celui de plusieurs Etats avec la Turquie.

Voici, brièvement exposés, comment se dégagent les principes régissant les différents problèmes que soulèvent ces traités :

Les étrangers doivent jouir de la plus entière et constante protection des lois et autorités territoriales pour leurs personnes, leurs biens, droits et intérêts.

Sans préjudice des dispositions concernant l'immigration, les étrangers doivent avoir entière liberté d'accès et d'établissement dans un Etat, et doivent pouvoir en conséquence y aller, venir et séjourner sous réserve de se conformer aux lois et règlements en vigueur dans le pays. Les étrangers peuvent y posséder et aliéner toutes sortes de biens mobiliers et immobiliers, en se conformant toutefois aux lois et règlements du pays; ils peuvent en disposer notamment pour vente, échange, donation, dispositions testamentaires ou de toute autre manière, ainsi qu'entrer en possession par voie de successions, en vertu de la loi, ou par suite de dispositions en vertu de testaments.

Plus tard, des problèmes intérieurs ont retardé encore le début des négociations.

Finalement, certes-ci ont été entamées tout dernièrement avec la Grèce, qui possède une communauté des plus nombreuses en Egypte.

Nous avons cru intéressant, s'agissant d'une question d'actualité, de donner à nos lecteurs un aperçu rapide des principes qui devraient régir les différents problèmes à envisager par les traités d'Etablissement entre l'Egypte et les Etats Etrangers. Nous avons examiné à cet effet les différents traités d'E-

tablissement modernes, actuellement en vigueur et notamment celui de plusieurs Etats avec la Turquie.

Voici, brièvement exposés, comment se dégagent les principes régissant les différents problèmes que soulèvent ces traités :

Les étrangers doivent jouir de la plus entière et constante protection des lois et autorités territoriales pour leurs personnes, leurs biens, droits et intérêts.

Sans préjudice des dispositions concernant l'immigration, les étrangers doivent avoir entière liberté d'accès et d'établissement dans un Etat, et doivent pouvoir en conséquence y aller, venir et séjourner sous réserve de se conformer aux lois et règlements en vigueur dans le pays. Les étrangers peuvent y posséder et aliéner toutes sortes de biens mobiliers et immobiliers, en se conformant toutefois aux lois et règlements du pays; ils peuvent en disposer notamment pour vente, échange, donation, dispositions testamentaires ou de toute autre manière, ainsi qu'entrer en possession par voie de successions, en vertu de la loi, ou par suite de dispositions en vertu de testaments.

Plus tard, des problèmes intérieurs ont retardé encore le début des négociations.

Finalement, certes-ci ont été entamées tout dernièrement avec la Grèce, qui possède une communauté des plus nombreuses en Egypte.

Nous avons cru intéressant, s'agissant d'une question d'actualité, de donner à nos lecteurs un aperçu rapide des principes qui devraient régir les différents problèmes à envisager par les traités d'Etablissement entre l'Egypte et les Etats Etrangers. Nous avons examiné à cet effet les différents traités d'E-

tablissement modernes, actuellement en vigueur et notamment celui de plusieurs Etats avec la Turquie.

## PEUT-ON LE DIRE?

### Au fait, pourquoi pas Abdou ?...

J'AI, plusieurs fois, attiré l'attention sur le complexe d'infériorité que certaines campagnes de la presse arabe s'échangent à cultiver chez nos compatriotes, Egyptiens musulmans. Il n'y aurait, souvent, qu'à en rire si on ne courait le risque d'explosions de fanatisme qui, tout en menaçant la sécurité des résidents, compromettraient le prestige du pays.

La dernière trouvaille est celle de l'honorable journaliste Mohamed Khaled qui, dans les colonnes du « Misri », attire l'attention des Etrangers sur l'insulte qu'ils commettent à l'égard des Musulmans, en appelant systématiquement, les garçons de café ou des autres établissements publics par le nom de « Mohamed », lorsqu'ils ignorent celui que porte l'interpellé. Et, comme notre ami est animé des meilleures intentions, il leur suggère d'interpeller le dit « serveur » du nom de « Abdou » que portait l'esclave du Prophète.

Evidemment — et Mohamed Khaled daigne en convenir —, les Etrangers n'ont aucune intention péjorative. De fait, s'ils ont adopté l'appel de « Mohamed », c'est que c'est le nom le plus répandu et qu'ils ont plus de chances d'obtenir une réponse à leur appel. Mahmoud et Ali ne peuvent être offensés d'être appelés par le nom bény du Prophète, Meis, à Mohamed Khaled, Mahmoud et Ali ne seront-ils pas froissés, s'ils se savent interpellés par un nom qui pourrait signifier « esclave »? Voyez bien, cher confrère, si châtouilleux, que tout raisonnement est réversible.

Pendant la guerre, tous les soldats anglais étaient interpellés « George ». Etait-ce pour attirer au respect dû au Souverain, ou, au contraire, un hommage direct qui lui était rendu?

En France, que de fois n'ai-je entendu une serveuse de bistrof ou de restaurant interpellée au nom de « Marie », alors qu'elle s'appelait Gertrude ou Cinégonde? On dit, même, « la Marie du port » — un roman a pris ce titre — et l'emploi du nom est absolument péjoratif. Y a-t-il jamais eu un Français catholique pour s'imaginer qu'ainsi on pourrait insulter à la Sainte-Vierge?

Réellement, on fait preuve dans ce pays d'une susceptibilité maledique qui explose, à tout bout de champ, en campagnes de xénophobie. On réagit brutalement aux moindres critiques et, même, à des plaisanteries inoffensives. Pourtant, le peuple égyptien est un peuple spirituel et il a le sens de l'humour.

La faute en est à de nombreux journalistes qui veillent sur nous avec toutes les suspicions de « gardiens du sérail ».

Maintenant, si le syndicat de la presse décide qu'il faut dire: « Abdou... pourquoi pas? »

LE HURON.

**Choisissez votre disque et vous gagnerez une belle prime**

**"La Consécration du Disque des Auditeurs"**

Concours organisé par "La Voix de l'Orient" et la FIAMMA

Notre programme habituel des « Auditeurs » vous offrira plus d'attrait à partir du 8 Février.

Suivez notre concours qui vous donnera l'occasion de gagner des primes de grand choix.

Un détail...

En choisissant le Disque que vous aimez le plus, vous pourrez être l'un des nombreux lauréats de notre concours. Nous ne vous posons pas de questions embarrassantes, vous n'aurez pas à vous torturer pour répondre; suivez régulièrement les programmes européens des Auditeurs en toutes langues, diffusés pendant la période de ce concours et communiquez-nous votre choix.

La semaine prochaine, tous les détails de ce passionnant concours.



S.E. I. R. Feldman bey

tablissement modernes, actuellement en vigueur et notamment celui de plusieurs Etats avec la Turquie.

Voici, brièvement exposés, comment se dégagent les principes régissant les différents problèmes que soulèvent ces traités :

Les étrangers doivent jouir de la plus entière et constante protection des lois et autorités territoriales pour leurs personnes, leurs biens, droits et intérêts.

Sans préjudice des dispositions concernant l'immigration, les étrangers doivent avoir entière liberté d'accès et d'établissement dans un Etat, et doivent pouvoir en conséquence y aller, venir et séjourner sous réserve de se conformer aux lois et règlements en vigueur dans le pays. Les étrangers peuvent y posséder et aliéner toutes sortes de biens mobiliers et immobiliers, en se conformant toutefois aux lois et règlements du pays; ils peuvent en disposer notamment pour vente, échange, donation, dispositions testamentaires ou de toute autre manière, ainsi qu'entrer en possession par voie de successions, en vertu de la loi, ou par suite de dispositions en vertu de testaments.

Plus tard, des problèmes intérieurs ont retardé encore le début des négociations.

Finalement, certes-ci ont été entamées tout dernièrement avec la Grèce, qui possède une communauté des plus nombreuses en Egypte.

Nous avons cru intéressant, s'agissant d'une question d'actualité, de donner à nos lecteurs un aperçu rapide des principes qui devraient régir les différents problèmes à envisager par les traités d'Etablissement entre l'Egypte et les Etats Etrangers. Nous avons examiné à cet effet les différents traités d'E-

tablissement modernes, actuellement en vigueur et notamment celui de plusieurs Etats avec la Turquie.

Voici, brièvement exposés, comment se dégagent les principes régissant les différents problèmes que soulèvent ces traités :

Les étrangers doivent jouir de la plus entière et constante protection des lois et autorités territoriales pour leurs personnes, leurs biens, droits et intérêts.

Sans préjudice des dispositions concernant l'immigration, les étrangers doivent avoir entière liberté d'accès et d'établissement dans un Etat, et doivent pouvoir en conséquence y aller, venir et séjourner sous réserve de se conformer aux lois et règlements en vigueur dans le pays. Les étrangers peuvent y posséder et aliéner toutes sortes de biens mobiliers et immobiliers, en se conformant toutefois aux lois et règlements du pays; ils peuvent en disposer notamment pour vente, échange, donation, dispositions testamentaires ou de toute autre manière, ainsi qu'entrer en possession par voie de successions, en vertu de la loi, ou par suite de dispositions en vertu de testaments.

Plus tard, des problèmes intérieurs ont retardé encore le début des négociations.

Finalement, certes-ci ont été entamées tout dernièrement avec la Grèce, qui possède une communauté des plus nombreuses en Egypte.

Nous avons cru intéressant, s'agissant d'une question d'actualité, de donner à nos lecteurs un aperçu rapide des principes qui devraient régir les différents problèmes à envisager par les traités d'Etablissement entre l'Egypte et les Etats Etrangers. Nous avons examiné à cet effet les différents traités d'E-

# La Voix de l'Orient

ADMINISTRATION, REDACTION ET PUBLICITE : 5, Rue Kasr-el-Nil, Tél. 78696 — LE CAIRE

Administrateur : D. CAZES

IMPRIMERIE : 16, Rue Guenena — Tél. 78629

Nos services parisiens sont assurés par M. Xavier Baudoïn Rue de Vaugirard 240 — Paris XV — France

\*\*\*\*\*

MEMPHIS FILM présente

Le premier film réaliste égyptien

## EBN EL HALAL

avec

Tahia CARIOCA  
Mohsen SARHAN  
Farid CHAWKI  
Mahmoud EL MELIGUI  
et la participation spéciale de Faten HAMAMA

MISE EN SCENE : SEIF EL DINE CHAWKAT  
CAMERAMAN : FERRY FARKACHE  
DISTRIBUTION : CH. LIFCHITZ

A partir d'aujourd'hui au Ciné LUX

4 représentations par jour  
Sous titres français

\*\*\*\*\*

## GRATIS

Une machine à écrire REMINGTON offerte par Le Scribe Egyptien, ou un des nombreux autres prix,

### au bal de la FIAMMA

du 6 Février 1951, au Sheppard's Hotel.

Lundi 29 Janvier et jours suivants

# Grande Mise en Vente

Rabais exceptionnels à tous les comptoirs

chez

## Cicurel

LE CAIRE ASSIOUT

et Tremode

ALEXANDRIE R.C.C. 26426

## CREDIT D'ORIENT

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE  
13, RUE KASR EL-NIL — TEL. 59361-45429  
affilié au groupe de la

### Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE  
AGENCES ET CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER  
(R.C.C. 3827)

## BULLETIN POLITIQUE

# Parlons, encore, de la majoration des loyers

Le Ministre de l'Economie Nationale a soulevé une véritable polémique en préconisant la majoration des anciens loyers avec une augmentation adéquate de l'impôt sur la propriété bâtie, de façon à permettre au Gouvernement de construire, avec les nouvelles ressources dont il disposerait du fait de l'augmentation de l'impôt, de nouvelles habitations à bon marché.

Suivant le projet gouvernemental, il s'agirait de construire en cinq ans, dix mille habitations à bon marché que l'Etat céderait à ses fonctionnaires ou à d'autres personnes, à raison de L.E. 500 l'une, payables en dix annuités et comportant des intérêts fixés à 2 pour cent.

Le Trésor consacrerait à ce projet un million et demi de livres plus deux millions que rapporterait aux autorités la majoration de l'impôt sur la propriété bâtie. Dans une note parue par la suite, le Ministre de l'Economie Nationale affirme que les loyers au-dessous de trois livres ne seraient pas touchés.

Ce qui revient à dire que l'on ne pénalisera que les employés, les fonctionnaires, les petits rentiers, bref, la majorité de ceux qui présentent occupent les appartements à loyer d'avant-guerre.

On sacrifierait donc des centaines de milliers de gens au profit de quelques dix mille fonctionnaires de l'Etat, qui, du jour au lendemain, deviendraient propriétaires de leurs appartements au prix modique de L.E. 500. C'est-à-dire, moins que les loyers qu'ils payent présentement.

Déjà la hausse très sensible du coût de la vie que le Gouvernement n'arrive pas à contrôler, place sur les épaules des personnes à revenu fixe, une charge très lourde. Cette charge va devenir insupportable du fait de la majoration des loyers qui d'aucuns affirment sera de l'ordre de 100 pour cent.

A ce propos, nous voulons soulever deux points :

1) Les seuls bénéficiaires de la mesure projetée seront les fonctionnaires du Gouvernement. Ce sont eux que l'on favorisera au détriment des autres. Ce sont eux qui auront la première option sur les dix mille habitations que l'on compte élever. Ne nous laissons pas fourvoyer dans le dédale des promesses vagues. Seuls quelques privilégiés obtiendront les appartements en question.

2) Dix mille habitations résoudront-elles la crise du logement? Elles constituent une goutte d'eau dans l'océan. Il en faudrait dix fois plus, c'est-à-dire, cent mille pour que l'on puisse atteindre une partie du but visé. Dans ces conditions, que vaudra le projet? Et pourquoi taxer le budget de centaines de milliers de pères de familles au profit de quelques privilégiés? Ceci du point de vue moral.

Abordons le côté économique. Le Gouvernement est-il en mesure d'entreprendre lui-même la construction de nouvelles bâtisses? Il est permis d'en douter. Tout ce qu'entreprennent les autorités coûte deux fois plus cher que les travaux laissés à l'initiative privée, qui, elle, sait se débrouiller. Il est certain que les frais qu'engageront les autorités seront nettement supérieurs au million et demi de livres qu'elles comptent dépenser. Et comme elles n'auront pas les crédits voulus, elles construiront moins d'appartements. Ce qui revient à dire qu'au lieu de dix mille logis on en aura six ou sept mille. Le jeu en vaut-il la chandelle?

D'ailleurs, on taxe la classe la moins fortunée de la nation, pour atteindre un but qui ne compense nullement les sacrifices consentis.

Nous admettons que de très nombreux fonctionnaires sont présentement mal logés, occupent en surnombre la chambre à coucher. Mais la position est-elle particulière à l'Egypte? N'existe-t-elle pas partout ailleurs? Même au sein de la puissante et riche Amérique, le gel des loyers des immeubles d'avant-guerre a été maintenu. Sommes-nous plus fortunés que les Etats-Unis?

On argue qu'il s'agit aussi d'une mesure d'équité à l'encontre des propriétaires des anciens immeubles, qui, malgré la hausse du coût de la vie, n'ont vu leurs revenus majorés que de 8 à 14 pour cent. Nous comprenons fort bien leur position. A une infime minorité près, les propriétaires d'immeubles sont des possédants qui jouissent d'autres revenus. Ils ont d'ailleurs accepté le fait accompli et s'arrangent pour vivre. En leur accordant une partie de la majoration projetée, le Gouvernement se montre plus royaliste que le roi. Est-ce là une politique logique?

M. Sany El Lackany bey, conseiller auprès du ministère de l'Economie Nationale, dans un article publié récemment dans l'«Ahrâm», estime que comme toute marchandise les appartements doivent être soumis à la loi de l'offre et de la demande. Il déclare également que si un chef de famille payait un loyer plus élevé, il pourrait, à la rigueur, offrir de partager son appartement avec quelqu'un d'autre. En se serrant un peu, dit-il, on résoudrait dans une bonne mesure la crise du logement.

En ce qui concerne l'acceptation d'amis ou de parents dans un appartement déjà occupé par une famille, c'est un changement radical à notre mode d'existence que l'on propose, un changement que nul ne saurait accepter, à moins de circonstances exceptionnelles, comme la guerre, par exemple.

Bref, le projet du Ministre de l'Economie Nationale, nous paraît inopportuniste aussi bien sur le terrain moral qu'économique. La liberté laissée aux propriétaires de nouvelles constructions dans le domaine des loyers, a déjà réussi à enrayer dans une certaine mesure la crise du logement, les personnes aisées ayant laissé leurs anciens domiciles pour des appartements modernes à loyer élevé.

Ceux qui s'agrippent aux vieilles bâtisses sont justement ceux dont les moyens limités ne permettent pas le luxe d'une nouvelle habitation. Ils sont légions.

Ce qu'il faudrait, pour encourager les nouveaux bâtiments à des prix normaux, ce serait un dégrèvement de l'impôt sur la propriété bâtie. Le gouvernement décréterait qu'il ne toucherait point cet impôt pendant dix ans, par exemple, à condition que les appartements soient loués à une livre et demie ou deux la chambre. Ceci amènerait une nouvelle vague de constructions et coûterait moins au Trésor que le projet du Ministre de l'Economie Nationale.

ANTAR.

# Le Moyen-Orient, problème du jour

(Suite de la page 1)

b) Avec la Shell et l'Anglo-Iranian pour fixer le prix d'achat particulièrement favorable et le rythme de ces livraisons de telle sorte qu'Haifa puisse transformer l'an prochain un million de tonnes et les années suivantes un million et demi.

c) Avec la Compagnie irakienne des Pétroles afin d'aborder certains problèmes délicats relatifs à la section israélienne de son pipeline de Kirkuk-Haifa.

tre livrée à la Turquie, à la Grèce, à Chypre et à la Yougoslavie sans concurrencer les raffineries anglaises de France, Grande-Bretagne et celles d'Italie.

La décision de l'Anglo-Iranian et de la Shell — après mûres considérations de l'Amirauté, principal actionnaire de l'Anglo-Iranian — sera prise pour des raisons stratégiques, qu'il est vain de prétendre connaître avant que se soient précisés les plans d'établissement du commandement naval de la Méditerranée dans le cadre du Pacte atlantique.

En cas d'évacuation de la zone de Suez par les Anglais contre garantie égyptienne — et rien n'est encore décidé — le plan britannique de développement compensatoire de grandes bases en Cyrénaïque devrait être complètement nécessairement par le développement de bases non plus seulement à l'ouest, mais à l'est du royaume d'Egypte; et qu'elles autres que Haifa et Gaza? Au minimum Haifa, qui fut le havre de la flotte anglaise dans la méditerranée orientale durant la deuxième guerre mondiale, reste seul à pouvoir la ravitailler aisément en mazout ainsi que la Naval Task Force des Etats-Unis, patrouillant dorénavant en permanence dans les mêmes eaux.

A. V.

## Déclarations de Samir el Rifai pacha

Samir El Rifai pacha, Président du Conseil Jordanien, qui a été reçu le matin du 22 crt, par Nahas pacha, a déclaré à la presse que la Jordanie n'a pas conclu la paix séparée avec Israël ni qu'elle est en voie de la conclure.

Il a ajouté au sujet de l'annexion de la Palestine Arabe, qu'il n'existe plus de rive orientale et de rive occidentale du Jourdain. Il n'y a plus que le royaume Jordanien Hachémite. «Le temps et les événements ont prouvé, du reste, aux Arabes que la Jordanie a agi avec raison. Je crois également que cette question est considérée, quant à nous, comme réglée.»

Parlant des réfugiés arabes en Jordanie, il déclara que ces réfugiés sont devenus des citoyens Jorda-

niens ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs.

«Je suis sûr, dit-il, que la meilleure solution du problème des réfugiés arabes est de leur donner les mêmes droits que les citoyens afin qu'il leur soit possible de travailler et de vivre dignement jusqu'au jour où leur problème sera définitivement résolu.»

Parlant du pacte de sécurité collective, Samir Rifai pacha, espère qu'il soit pratique et effectif. «La Jordanie fera tout son possible pour atteindre ce but.»

Nos lecteurs observeront avec satisfaction que ces déclarations du Premier ministre de Jordanie ne font que confirmer — même dans les détails — nos correspondances du Levant, publiées, ici, depuis plusieurs mois.

## Le drame des enfants grecs

Le Consul Général de Grèce à Alexandrie, M. Alexis S. Liatris, invita lundi dernier, les journalistes, à rencontrer en l'Hôtel Consulaire, le Docteur S. G. Mazarakis, otorhinolaryngologiste de Paris, qui est le pionnier du mouvement mondial pour protester et sauver les 28.000 enfants grecs enlevés par des personnes qu'aucun mot ne peut qualifier.

L'orateur présenté par M. A. Liatis, après un préambule des plus intéressants entra dans le vif du tragique problème qu'il dépeint avec une telle chaleur que ses auditeurs en furent profondément émus.

Le Dr. Mazarakis souligna qu'à la base des maux actuels de l'humanité est l'absence totale du «remords». Si le «remords» existait,

bien de calamités auraient été évitées.

Le mouvement déclenché par la Ligue des Femmes de France, vient d'avoir l'appui des plus hautes autorités sociales y compris la «Ligue des Droits de l'Homme» qui au début avait hésité, mais par la suite la Ligue s'est rendu à l'évidence que le nouveau mouvement s'est exclu tout caractère politique.

Très probablement Madame Auréliot, épouse du Président de la République Française, acceptera la présidence d'honneur.

A l'issue de la conférence M. A. Liatis avec une simplicité exemplaire invita les journalistes dans son appartement privé, à prendre un contact plus intime avec l'éminent conférencier.

## Protégez-vous de la bombe atomique

Lundi prochain, 29 Janvier, aura lieu au «Diana» du Caire, la première projection en Egypte du premier film sur la défense passive anti-atomique, «You can beat the Atom Bomb». Protégez-vous de la Bombe Atomique. Ce film, réalisé par la R.K.O. avec la collaboration de l'Atomic Energy Commission, qui dirige les recherches des Etats-Unis dans le domaine atomique, a suscité un intérêt considérable dans le monde entier. Partout les autorités de chaque pays ont prêté leur appui à la projection du film et insisté pour que la majorité des habitants y assistent pour avoir au moins des notions élémentaires sur ce fléau de l'humanité qu'est la bombe atomique.

En Egypte aussi, les Autorités ont pris un intérêt particulier au film. Ils ont commencé par l'exemple des droits de Douane. Le Ministère de la Guerre, l'Armée et l'Aviation, la Défense Passive, la Brigade des Pompiers, la Police, ont témoigné leur appui. S.E. le Ministre de la Guerre, l'Etat-Major, le Directeur de la Défense Passive assistent à la représentation de 9 heures 30 p.m. du Lundi 29 Janvier.

Le film, en images très simples, explique les mesures à prendre en cas d'attaque atomique. Comment voler protéger contre les éclats, la chaleur, le feu, et surtout les radiations.

Le film principal de la semaine est «Woman on Pier 13», un exposé adactueux d'un autre problème de grande actualité. Laraine Day, Robert Ryan, Janis Carter sont les vedettes de «Woman on Pier 13».

## LE RECITAL DE PIANO DE GUIDO VISCONTI DI MODRONE

C'est le jeudi 1er février 1951 à 9.15 p.m. qu'aura lieu au Finney Hall, S.O.P. (24 rue Galal), organisé par la Fiamma et le «Progress Egyptien» le recital du grand pianiste Italien Guido Visconti di Modrone.

Compositeur, chef d'orchestre, éminent pianiste, critique musical, brillant conférencier, Visconti di Modrone est depuis longtemps connu en Italie et à l'Étranger.

A part ses nombreux recitals et concerts avec orchestre dans les principales villes d'Italie et d'Europe : Paris, Vienne, Bâle, etc.

Les manifestations musicales plus importantes dues à son initiative, restent le Stabat Mater et La Serva Padrona de Pergolesi à Milan, et la fameuse réalisation de l'Orphée de Monteverdi qu'il monta et avec lequel il fit une tournée à travers quinze villes.

Il est titulaire de la chaire d'histoire de la Musique à l'Université pour Etrangers de Férouse et c'est dans cette ville qu'il a créé le Festival International de Musique qui se tient chaque année et qui porte le nom de Sagra Musicale dell'Umbria.

Au cours de son recital Guido Visconti di Modrone exécutera des musiques de Mozart, Beethoven, Chopin, Schubert, Albeniz, Debussy, Cilea et Ellington.

L'entrée à ce Concert, qui est placé sous le Haut Patronage de S.E. Renato Prunas, Ambassadeur d'Italie, sera strictement réservée aux porteurs de cartes d'invitation.

Celles-ci peuvent être retirées au Secrétaire de la Fiamma (7 rue Champollion) et à la Maison Papasian (Rue Adly Pacha).

JEUNES GENS OU JEUNES FILLES, présentant bien, demandés pour place publicitaire du journal. Conditions: fixe et commission. S'adresser au journal, Tél. 78696.

## Le Bal annuel de la British Benevolent Society

Le Bal annuel de la Benevolent Society qui est incontestablement le bal le mieux organisé et le plus gai de l'année, aura lieu le 1er Mars sous le haut Patronage de l'ambassadeur de Grande-Bretagne au Caire.

Créée pour la première fois au Caire par Lady Killearn, femme de l'ambassadeur de Grande-Bretagne au Caire, durant la dernière guerre mondiale, la Benevolent Society a poursuivi après le départ de sa créatrice, ses activités.

Les habitués de ces bals se souviennent que l'année dernière, pour des raisons de force majeure, ce bal n'eut pas lieu. Cette année, le Tout Caire Mondain se retrouvera le 1er Mars, à l'ambassade anglaise du Caire, comme d'habitude.

Rappelons que les billets, d'entrée de L.E. 2 (deux) sont en vente auprès des grands hôtels: Sémiramis, Sheppard's, le Turf Club, le Guézirah Sporting club et les membres suivants de la Benevolent Society: Lady Keown-Boyd, Chairman; Mrs. King, Vice-Chairman; Mrs. Clement Ades, Mrs. Chapman-Andrews, Mrs. Forster, Hon. Secretary, Mrs. Haddock, Lady Leith-Ross, Mrs. Parkes, Mrs. Samuel, Hon. Secretary, Mrs. Seagrave, R. H. Giles Bey, Mrs. J. Hambrook, Mr. J. Hamilton, Mr. T. C. Jennings, Mr. H. Kruschewsky, Mr. D. R. Mackay, Mr. Mariano, Hon. Treasurer, M. M. Maude, Mr. R. Maxwell.

## INAUGURATION DES NOUVEAUX LOGAUX DE LA MIDDLE EAST AIRLINES ET DE LA PAN AMERICAN AIRWAYS

A l'occasion de l'inauguration de leurs nouveaux locaux, situés dans l'immeuble du Sheppard's Hotel, les dirigeants de la Middle East Airlines et de la Pan American Airways, offriront lundi soir une brillante réception à l'hôtel Sheppard's à laquelle assisteront de nombreuses personnalités égyptiennes et étrangères, notamment S.E. Riad El-Soh Bey, Premier Ministre du Liban, S.E. le Cheikh Sami El Khoury, Ministre du Liban, Monsieur Joseph Acar, Commissaire au Tourisme Libanais, M. Harold Bixby, vice-président de la Pan-American Airways System, M. Saeb S. Slaam, Président de la Middle East Airlines, M. Musbah Salaam, directeur de la Middle East Airlines, M. F. Pimpton, directeur des ventes pour le Moyen-Orient de la Pan American Airways à Beyrouth, M. Wafik Ajouz, directeur régional de la M.E.A. au Caire, et M. Christopher Varvia, directeur régional des ventes p.i. de la P.A.A. La réception fut des plus réussies et les hôtes reçurent de fort nombreuses et chaleureuses félicitations de leurs invités.

LUNDI PROCHAIN

## Le Pigalle

présente

LOUIS JOUVET  
SUZY DELAIR

dans

# LADY PANAME

avec

HENRI GUISSOL

Un film brillant, savoureux, pittoresque.

## ACTUELLEMENT AU

CINÉ RADIO  
R.C. 32152 - Tel. 77561

WARNER BROS. présente

UNE COMEDIE ENCHANTEE!

THE Lady Takes A Sailor

JANE WYMAN & DENNIS MORGAN

SUR SCENE UN SPECTACLE GRANDIOSE D'ATTACON UNIQUE DANS SON GENRE

\*\*\*\*\*

## AVIS AUX RETARDAIRES

L'Edition 1950/51 de L'ANNUAIRE MONDAIN (des Editions Fischer)

publié pour la première fois en arabe et en français et qui vient de paraître, est sur le point d'être épuisée. Il est donc conseillé à ceux qui ne l'ont pas encore acheté, de le commander au plus tôt.

Prix P.T. 50

Demandez à: THE EGYPTIAN DIRECTORY

Le Caire: 18, r. Sarwat pacha Tél. 53442, B.P. 500.  
Alex.: 5, r. Ancienne Bourse Tél. 29974, B.P. 1200

R.C.C. 536 R.C.A. 14762

\*\*\*\*\*

## ACTUELLEMENT AU

CINÉMA OPERA

Johnny Holiday

UN FILM TERRIBLE MAIS VRAI!

avec WILLIAM BENDIX

ALLEN MARTIN  
STORY BY CARMICHAEL - CLEMENTS

\*\*\*\*\*

## Tintex

LE PAQUET P.T. 5

facilite la teinture chez soi

LA TEINTURE LA PLUS VENDUE AU MONDE 32 COULEURS

Distributeurs: THE NATIONAL MEDICAL & TRADING Co. Le Caire: Tél. 4870-52340 Alexandrie: Tél. 22081

# LES BALS LES RECEPTIONS LA VIE ARTISTIQUE

## AIDA YU PAR NOS CONFRERES

Tiré des critiques de M. H. Souton et de M. Claude de Rives de Aida, cette critique met en opposition les deux articles. Nous avons choisi cet opéra célébrant ainsi la mort de Verdi.

La commémoration de Verdi ne pouvait être plus dignement célébrée qu'elle ne l'a été, lundi soir, à l'Opéra Royal du Caire, par le spectacle grandiose de cette « Aida », justement chère aux Egyptiens puisqu'elle perpétue le souvenir et la gloire du grand Khédivé Ismail.

Deux artistes d'un talent exceptionnel à la fois admirables cantatrices et actrices, Elizabeth Barbato et Marianna Radev, ont donné à cette représentation un éclat, une puissance d'émotion, une perfection d'art vocal rarement égalés, à notre souvenir.

Elizabeth Barbato fut une Aida passionnée, déchirée, aussi émue dans l'expression de la tendresse que dans les beaux cris de la passion et de la souffrance. La voix, parfaitement conduite, est d'un beau timbre dramatique, vibrant, puissante sans stridence, parfaitement égale, capable de charme autant que de violence et d'exaltation.

Ajoutons la splendeur de la baguette du maestro Bellezza fut étonnamment puissante et chaleureuse. Ajoutons la splendeur de la mise en scène, la richesse des costumes, la beauté des décors ; on sait que l'Opéra du Caire peut se vanter de posséder, pour « Aida », la plus belle décoration du monde.

H. SOULON.  
Sous la direction du Mo Bellezza, l'orchestre donna toute satisfaction.

Le Mo Pasquale de Angelis, chef des chœurs, ne mérite que des compliments. La mise en scène demanda certainement beaucoup de travail aux régisseurs Riccardo Moresco et Chourci Zaki Ragheb. Le décor du dernier acte est une belle réussite. On le doit à MM. Camillo Parravicini et Ettore Rondelli. Mais c'est une erreur que de plonger la crypte dans une ombre totale. Aida et Radamès se disent leurs adieux dans une inutile obscurité. D'ailleurs, les éclairages gagneraient à être mieux réglés. Lorsque la Barbato rappelle par le public, « Vint saluer, on s'éteint », des qu'elle s'incline ! Quant aux entr'actes, ils constituent une remarquable réussite quant à la longueur. Le spectacle commencé à vingt et une heures précises, heureusement, prit fin à une heure vingt du matin ! C'est excessif.

Charles I, bénéficiaire de la donation : le premier fut étrangé onze ans plus tard, en 1638, par les janissaires du Sultan Mourad IV, le second était décapité onze ans après.

Quelques projections terminaient la conférence. Nous avons pu ainsi voir sur l'écran une carte du Caire en l'an 1200, une autre d'Alexandrie en 1619, une reproduction de quelques pages du Codex Alexandrinus et les portraits des personnages que M. Mosconas avait fait revivre pour nous.

## EN L'HONNEUR DE MR. A. PELT

M. Rahat Bakhari, directeur du Centre d'Informations de l'ONU pour le Moyen-Orient, a donné chez lui une réception en l'honneur de M. Adrien Pelt, commissaire de l'ONU en Libye.

## AMELIA DAFORNO GASONATO EXPOSE CHEZ ALADIN II

Nous retrouvons avec plaisir Mme Amelia Daforno Gasonato qui revient, un an plus tard, avec une quarantaine de nouvelles toiles peintes en un temps record.

Nous constatons avec satisfaction que ses toiles sont souvent plus chaudes et ses couleurs plus audacieuses, ses harmonies nouvelles. Le trait s'affirme plus.

Nous la recommandons à ses fleurs qu'elle dispose toujours à ravir dans un vase, avec toutes ses qualités de délicatesse, de féminité et de goût.

Nous la découvrons dans ses toiles, inspirées par Venise. Le coup de pinceau est si léger et ses couleurs si fluides, que ces tableaux semblent être des aquarelles.

Nous admirons dans certains portraits dont la stylisation imperceptible est tout.

Et si nous l'aimons moins dans certains paysages, dans certaines scènes un peu trop théâtrales, nous revenons à ses fleurs, domaine dans lequel elle excelle vraiment.

Jacqueline.

## A L'AMBASSADE D'ETHIOPIE

S.E. Tafessa Habt Mikael, ministre d'Ethiopie, offrait une grande réception, l'hôtel de l'Ambassade à Zamalek, en l'honneur de l'archevêque d'Ethiopie, qui se trouve en ce moment au Caire. Les membres du gouvernement, les ambassadeurs et les ministres des puissances et leurs familles, les évêques des rites orthodoxe, catholique et orthodoxe, avaient répondu à l'invitation, présentant leurs félicitations au nouveau primat, à l'occasion de son sacre. Avant la réception, une cérémonie intime eut lieu, au cours de laquelle le ministre remit des décorations à diverses personnalités copes-orthodoxes. Le Grand Cordon d'Ethiopie fut remis à l'Abba Athanasios et à l'Abba Thomas, la Croix de Grand Officier du même ordre fut décernée à l'Abba Yohanes et à S.E. Fouad Guirguis pacha, tandis que l'Abba Bakomios, Mgr Ragheb bey Iskandar, Iskandar bey Assabeh, le Grand Cordon de l'Abba Théodios recevaient la croix de Commandeur.

## MANOUG PARIKIAN A L'EWART

Nous avons connu, il y a quelques années, au Caire, ce jeune virtuose et déjà il révéla, dans les plus attachants, puis il est parti pour l'Angleterre où nous avons appris qu'il a, tout de suite, attiré l'attention sur lui et où il fait actuellement une belle carrière.

Des premières mesures de la Sonate de Haendel qui ouvrait le concert, nous étions pris par la qualité de la sonorité. Cette qualité, je m'en souviens, il la possédait déjà (je crois d'ailleurs qu'on la ou qu'on ne l'a pas, elle ne s'obtient pas) mais on peut la perfectionner, la purifier encore, la nuancer, la rendre plus puissante, plus chaleureuse. Ce travail a été fait et l'artiste en recueille maintenant les fruits.

Je retrouvais aussi dans le jeu de l'artiste ses qualités de rythme sensible, de sobriété et de finesse, cette sensibilité si pudique qu'elle refuse l'effet alors même qu'il serait parfois nécessaire.

J'attendais, pour le juger, le « Lashetto », car c'est toujours aux mouvements lents qu'on juge le plus sûrement un artiste. Il le chanta divinement dans un style d'une pureté, d'une noblesse sereine qui avait la ferveur d'une prière.

Pour les extraits de la Partita en mi majeur de Bach, je ferai d'abord quelques réserves. Le Prélude, me semble-t-il, a été pris dans un mouvement trop rapide (tendance trop fréquente chez les virtuoses). L'œuvre perdait ainsi de sa grandeur et de sa gravité. La « Gavotte » et la « Gigue » en revanche ont été d'une prestesse, d'une élégance, d'une finesse et d'une netteté exquises ; très XVIIIème siècle, comme il convient.

Il y a beaucoup de virtuosité — mais aussi de la musique — dans le Concerto No. 5 de Vieuxtemps. Donnons cet éloge à Parikian, que la virtuosité chez lui n'est jamais vaine et qu'il la pare toujours de séduction ou — comme dans certains moments de cette œuvre — d'une chaleur lyrique très personnelle.

On soulaitrait seulement — la chose a été sensible dans le prélude de Bach — un peu plus d'ampleur et de puissance. Jacques Thibaud s'il est vrai, ne les possède pas et cela ne l'empêche pas d'être un merveilleux violoniste.

Nicolas Astrinidis accompagnait au piano, accompagnement discret, très en place, toujours musical et efficace.

H. SOULON.  
(Le Progrès Egyptien)

# Les savants nous annoncent Le déluge universel, la superbombe et la suppression totale de l'ouvrier

MANES de M. de Talleyrand et de M. de Metternich, écoutez-moi ce langage ! Parlant des contre-propositions présentées par M. Vychinski, lors d'une récente conférence internationale, M. Acheson, sénateur, ne craignait pas de déclarer : — La réponse de M. Vychinski est aussi pleine de propagande révolutionnaire qu'un chien l'est de puces. Et je devrais peut-être dire qu'il n'y a que des puces, et pas de chien !

La Science actuelle, révérence parler, me semble justiciable de cette aimable comparaison entomologique. A bien considérer l'œuvre des savants en ces dernières années, en ces derniers mois, même, on se conviait aisément que les puces l'emportent de beaucoup sur les chiens. Et la boîte de Pandore, imprudemment entrouverte, laisse échapper de toutes parts ses sautillants néfastes !

## L'OR A ZERO...

Prenons la fabrication synthétique atomique de l'or. Voilà une belle réussite, qui eût réjoui le cœur de Raymond Lulle et de Cagliostro. Pour nous, viande creuse, ou sans moelle ! D'abord, l'or artificiel est vingt fois plus cher que le bon vieil or des placers et des mines ; ensuite, l'or est une recrue métallurgique médiocre, qui ne vaut pas, de loin, le fer ou même le cuivre. Nous aurons des toits en or, plus durable que le zinc ; la belle affaire, sauf pour les aveugles !

En attendant, on se demande si les Russes, qui possèdent déjà des ressources considérables d'or naturel, ne vont pas monter de toutes pièces une industrie de l'or atomique, afin d'en inonder le marché « capitaliste » ; pour eux, les hommes ni l'argent ne comptent, œuvres du régime... On se demande ce que deviendra l'économie « occidentale » lorsque le suprême pivot de la machine sautera et que la réserve fabuleuse de Fort-Knox sera ramené à zéro... Le chien est crevé, les puces sautillent ; C. Q. F. D.

## LA SUPERBOMBE

Autre belle invention de 1949 : la Superbombe à l'hélium-hydrogène, annoncée en termes peu ambigus par un haut commissaire à l'Energie atomique américaine. En comparaison, les bombes d'Hiroshima et de Bikini, ainsi que les bombes, six fois plus puissantes, d'Eniwetok, ne seront que d'aimables pétards. Là où les bombes à l'uranium dégagent 20 millions de thermies, il s'agiraient de 150 millions.

Entre temps, les pourparlers pour un contrôle international de l'Energie atomique sont plus que jamais au point mort, et il faudrait une sérieuse dose d'optimisme pour penser que la Russie, ou d'autres pays, accepteraient, sur leur territoire, une telle restriction de souveraineté. Au reste, le contrôle de l'uranium n'est-il pas inopérant, depuis que les Américains ne jurent que par la bombe hélium... et que les Russes — « possiblement », comme disaient nos pères — ont mis la main sur la bombe cosmique ? Les puces bondissent avec arrogance, le chien n'y peut rien. Insister serait cruel.

## LA GUERRE DE L'EAU

Dans le domaine pacifique de la pluie artificielle, de grands progrès ont été accomplis. Les fumées d'iodure d'argent, répandues dans l'air, permettent désormais, pour un prix modique, d'arroser généreusement de vastes contrées. Hourrah pour les vaches grasses ! Seulement, voilà ! Les militaires veillent, la Guerre de la pluie se prépare...

Un beau (?) matin, cent sous-marins émergent au large de l'Europe et « fument » vers le ciel leur iodure d'argent. On pourchasse les pirates, on en coule, il y en a tout un lot... Bientôt des cataractes s'abattent sur la France et les pays limitrophes, Paris est ravagé, Bordeaux nettoyé. Lyon s'évanouit comme un flocon, les champs de blé de la Beauce ne sont plus qu'un immense marécage... Simultanément,



Marilyn Mercer, jeune starlet RKO porte avec beaucoup de grâce ce tablier «Cendrillon» si populaire aujourd'hui aux Etats-Unis. Ce tablier dessiné par Walt Disney est inspiré de celui qu'il fait porter à son personnage principal dans le dessin animé de long métrage «Cendrillon», que nous avons vu récemment au Caire.



Diana Lynn, vedette américaine est vue ici dans un de ses plus récents films. Cette actrice dont le talent est tellement prisé en Amérique et dans le monde entier est vivement appréciée en Egypte ou nous avons eu l'occasion de la voir dans toute une série de productions.

Que faut-il admirer le plus dans cette photo : la perfection technique de la prise de vue ou la beauté parfaite de la jeune femme. Le fond de décor est de toute beauté et cadre parfaitement avec les traits à la fois simples et doux de la vedette. On pouvait aisément la surnommer « Sirène humaine ».

# La crise aigue des mariages est due au manque de compréhension entre époux

## Une récente enquête d'un savant danois met en évidence le problème posé par l'indifférence des jeunes pour le mariage

C'EST une enquête à la fois sexuelle et sociale (mais qui prétendrait que ces deux aspects sont séparables ?) qu'un sociologue danois vient d'organiser en questionnant 250 couples de son pays sur les secrets de leur vie conjugale. On serait tenté d'éliminer de prime abord les résultats obtenus, pour intéressants qu'ils soient, en arguant que ce qui vaut pour une race et un milieu nordiques n'a pas cours en France. L'intérêt primordial de cette enquête est de nous convaincre du contraire, de nous apprendre que les grands problèmes sexuels et sociaux de la société d'après guerre sont assujettis aux mêmes lois partout en Europe. C'est précisément nous-mêmes que nous entrevoyons à travers les confidences de 500 époux danois. Si chiffres et pourcentages sont différents selon les pays, les conclusions — à défaut de solutions — sont valables partout.

La première question portait sur les antécédents immédiats, sur la raison d'être du mariage. (Notons que l'enquête était secrète ; le sociologue danois connaissait bien, entendu, les noms des 250 couples, mais les réponses n'étaient pas signées, ce qui assurait le maximum de sincérité.)

Si l'attrait sexuel (15 pour cent des réponses), les affinités électives et la camaraderie (30 pour cent) sont les raisons de bien de jeunes couples, il faut tout de même constater qu'il ne faut pas chercher là le motif décisif.

En effet, 55 pour cent des mariages étudiés furent contractés pour des raisons d'ordre purement pratique. Que la question d'argent intervienne, ou des considérations de famille, toujours est-il que dans la majorité des cas l'élément sentimental fait plus ou moins défaut. Ainsi le romantisme enfant prodigue du siècle passé — est relégué à l'arrière-plan, et il paraît que les notions de générosité, de devoir, ce qu'on pourrait appeler le sentiment de la responsabilité masculine, ont cédé le pas à une mentalité utilitaire et égoïste. Car il n'y a pas une seule réponse signalant comme cause du mariage une promesse précipitée qu'on se sentait moralement obligé de tenir, voire le devoir d'épouser une jeune fille séduite. Décidément, en lisant cette enquête, le romancier a perdu un beau sujet toujours « payant », les conflits sociaux et sentimentaux.

## 87% DE RELATIONS SEXUELLES AVANT LE MARIAGE

Le phénomène très caractéristique de notre époque s'explique d'ailleurs par le fait que la vie sexuelle a changé d'aspect, surtout en ce qui concerne les relations des jeunes gens avant le mariage.

L'enquête nous apprend que 87 pour cent des questionnés ont eu des relations sexuelles avant leur mariage, et une femme sur deux les entretient avec un autre que son futur époux. Notons que 47 femmes se sont refusées à répondre (ce qui est une manière de donner une réponse très probablement affirmative). D'où deux leçons à tirer. D'abord, que la virginité de la femme n'est plus un « tabou » social et surtout plus une condition indispensable du mariage comme l'avaient connu nos aïeux. Que l'on soit pour ou contre l'abstinence sexuelle, on aurait grand tort à ne pas reconnaître que ce dernier problème se présente actuellement, comme une

## LA CRISE DU MARIAGE

Nous arrivons à la phase la plus intéressante de l'enquête. En examinant les prémisses du mariage on s'est étonné de voir que les questions sexuelles y tenaient un rôle tout à fait médiocre. Ici, par contre, elles prennent un aspect presque exclusif.

Et d'abord, les réponses nous révèlent que dans la moitié des cas examinés, l'attrait sexuel entre les époux n'a pas duré. D'où une crise de mariage qui aboutit très souvent en divorce. Ce qui prouve — a contrario — mais cela aussi émane des déclarations des intéressés — que la fonction sexuelle a une valeur de premier plan dans la vie conjugale. Car sur les 125 couples chez qui le sens érotique fut trouvé négatif ou tout au moins indifférent, il n'y a qu'un tiers dont les conditions de vie sont satisfaisantes ; la vie du second tiers est à peine supportable et celle du troisième complètement désagréable. L'infidélité, conséquence la plus directe du désaccord sexuel, est de règle chez ces couples.

En examinant la cause de la diminution, voire de la disparition de l'attrait sexuel entre époux, on constate dans la plupart des cas un refoulement psychique dû aux in-

fluences du commerce quotidien. Mais ce n'est pas là tout le fond de la question.

Pour un ressortissant du groupe « stable », le cadre fixe du mariage et la vie conjugale avec une partenaire qui ne change pas est une manière de vivre naturelle et bonne.

Chez le type « instable », par contre, et ceci est aussi vrai pour l'homme que pour la femme — l'aptitude à des réactions sexuelles dans les conditions arrêtées et consacrées par le mariage va en diminuant, ce qui équivaut pratiquement à la disparition de l'attrait sexuel.

L'enquête a fourni la preuve que deux types « stables » ont le plus de chances de faire un ménage durable et bon. Un couple mal assorti est donc celui où les époux appartiennent à des catégories différentes (stable-instable) ou bien tous les deux à la seconde catégorie. Et encore dans le premier cas il y a une différence essentielle : la vie conjugale encourt moins de risques de désagrégation — exactement quatre fois — avec une femme instable qu'avec le mari instable. Cette crise du mariage, — car crise il y a, nous l'avons vu — est encore accentuée par des causes générales que les résultats de l'enquête mettent en évidence. A la différence de l'époque d'avant guerre qui a vu une tendance très nette à aplanir les difficultés de la vie conjugale et éviter une issue fatale, notre époque ne se les dissimule pas et les époux modernes n'hésitent pas à prendre l'initiative du divorce. Ici encore les conséquences de l'émancipation des femmes se font sentir : l'épouse tient à ses droits bien acquis et n'accepte à aucun prix l'inégalité dans le mariage.

Par contre, il faut enregistrer aussi les avantages du nouvel état de choses. Si l'infidélité conjugale est moins rare qu'avant, si elle est plus répandue qu'on ne le croit, ses conséquences sont en revanche, moins tragiques ; elle peut engendrer des conflits, mais elle n'est pas nécessairement une cause de divorce.

N'en est pas moins vrai ce que l'enquête a très nettement établi : la crise actuelle du mariage tient à la fois aux changements profonds survenus dans notre vie sexuelle, et aux modifications de structure que la société d'après-guerre a subies.

**Mifanohouse Electric**  
15 & 22, AV. FOUAD 1er  
TEL: 27460  
ALEX.

24, RUE SOLIMAN PACHA — TEL.: 77948 — LE CAIRE

# Nina Viroubova

## nouvelle danseuse de l'Opéra est un cordon bleu accompli

**A**VANT d'entrer en scène, Nina Viroubova passe rapidement au foyer de la danse : pointes, flexions, bonds, pirouettes, pour se réchauffer les muscles. Dernière préparation sous le contrôle d'un miroir immense et d'un mari. Non pas d'un mari ombrageux mais d'un homme attentif, dont la tendresse se fait ici critique, car, il a été danseur avant qu'une douloureuse captivité en Allemagne lui eût été tout ressort. — "Il reflète mieux que tous les miroirs mes faiblesses et mes progrès!" dit en riant Mme Viroubova, entre deux pirouettes.

Serge Lifar apparaît : "Allons! C'est l'heure!" Et il entraîne la danseuse vers la scène pour la "Suite en blanc".

— Regardez donc cette démarche! dit son mari! Ne voyez-vous pas déjà tous les frémissements qui se mélangent? C'est le tempérament russe, notre âme, si vous voulez, sans quoi la danse n'est qu'un exercice savant qui ne passe pas des rampes de la sensibilité... Nina use deux paires de chaussons par répétition; elle travaille toujours le feu sacré!

Des coulisses on entend l'orchestre ouvrir le ballet. Le rideau vient de s'ouvrir, devant un Opéra archi-comble, sur la nouvelle danseuse-étoile de France.



D'ordinaire, l'Opéra choisit ses premières danseuses dans son propre corps de ballet où l'on entre toute petite fille. Pourtant, lorsqu'il s'agit de remplacer la célèbre Yvette Chauviré, exclue pour avoir traité le règlement trop légèrement, l'Académie nationale de musique et de danse porta son choix sur une vedette qui n'avait jamais été de la "maison". Et une vedette qui venait d'avoir un enfant! On peut à peine imaginer une plus brillante consécration.

On sait que la plupart des danseuses redoutent la maternité, à cause de ses servitudes et de ses menaces sur la "ligne". La carrière de Nina Viroubova semble bien démentir cette réputation. Dans son appartement de la proche banlieue de Paris, j'ai vu l'étoile de l'Opéra vaquer aux menus besoins ménagers et changer la couche humide de Georges, le bébé de quinze mois, avec une parfaite compétence et sans dissimuler son sourire de jeune mère. Elle a troqué le tutu contre le tablier en tout simplicité, au mépris de ce préjugé "petite bourgeoise" généralement entretenu chez les artistes de son rang.

— Alors, cette fameuse incompatibilité de la danse et de la maternité? lui ai-je demandé. — Je ne puis vous répondre que pour ce qui me concerne. Je n'ai jamais été en si bonne forme avant la naissance de Georges. Cet événement ne m'a ôté aucune possibilité. Au contraire. Ceux qui me jugent et me critiquent s'accordent à dire que j'ai gagné en équilibre et en sûreté.

— Votre travail n'a-t-il pas souffert de ce surcroît d'occupations que représentent les soins d'un bébé? — Non, grâce à l'aide de ma mère. Sauf le jeudi, je passe tous mes après-midi en répétition à l'Opéra. Maman s'occupe de Georges pendant ce temps. Toutes les chances de ma carrière je les dois à ma mère. Peu après ma naissance en Crimée, maman m'a emmenée à Paris, mon père étant mort au cours de la Révolution. J'avais à peine huit ans quand maman m'a fait travailler la danse. Elle m'a fait progresser ainsi pendant de nombreuses années avant de me confier à la direction de Mme Prochajanska. A vingt-trois ans, je pouvais entrer au ballet des Champs-Élysées. Maman n'a donc pas été seulement une mère mais un professeur.

— Vous êtes donc fille de danseuse? — Entendons-nous! Maman dansait, mais elle n'était pas danseuse. Elle avait appris la danse en Russie, mais en dilettante, par passion. Les traditions, les préjugés de la société à laquelle elle appartenait par naissance et par mariage lui interdisaient de se donner en spectacle. Elle était avant tout une dame et une maîtresse de maison.

## PROBLEME MYTOLOGIQUE

Hercule, qui avait une idée de derrière la tête, demanda un jour à Augias quel était le nombre exact de ses bœufs. Le roi d'Élide, qui aimait à singer la sibylle de Cumès et le Sphinx de Thèbes, lui répondit : "La moitié d'entre eux paissent le long du fleuve Alphée, la huitième partie sur les flancs du Mont-Chrone, la douzième partie du troupeau est encore plus loin, dans la région de Taraxiplo, la vingtième partie demeure à Eleusis, et la trentième partie sur les pâturages d'Acadie. Le reste, soit cinq cents paires de cornes, tu l'as ici, sous tes yeux". Combien de bêtes possédait Augias?

Solution : Augias possédait 2.400 bœufs (ce qui explique assez l'état de ses écuries...)

**B.O.A.C.** pour **New York**  
par avions air-conditionnés  
**PRIX SPÉCIAUX RÉDUITS**  
Services Transatlantiques Quotidiens  
PAR STRATOCRUISERS A DOUBLE-PONT.  
B.O.A.C. PREND BIEN SOIN DE VOUS  
**VOYAGEZ PAR B.O.A.C.**

Pour tous renseignements s'adresser : Au Caire : Air Booking Centre, 1, Rue Kas-el-Nil, Tél. 49747, 49990 & 49999 — Alexandrie : 15, Midan Saad Zoghoulou, Tél. 22837 & 28881, ou auprès de toute Agence de Voyage reconnue.  
BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION WITH O.E.A., S.A.A., T.E.A.L.



Mme Nina Viroubova, la nouvelle étoile de l'Opéra de Paris fait quelques exercices devant un miroir, un instant avant de rentrer en scène.

## C'est tout de même CURIEUX

...Trois croiseurs de la marine britannique — le "Swiftsure", le "Ceylon" et le "Gambia" — viennent d'être dotés d'installations nouvelles qui augmentent considérablement le confort de l'équipage? Cuisines et boulangeries fonctionnent désormais à l'électricité et des cales réfrigérées permettent la conservation de fruits et de légumes frais. Des appareils spéciaux rafraîchissent l'eau potable et des bars sont à même de fournir des glaces et des boissons diverses aux matelots, qui disposent en outre de salles de bain avec eau courante chaude et froide. Chaque navire a été pourvu d'une grande salle de cinéma et d'un système de radio-diffusion qui transmet les programmes dans les différents carrés.

...Le lord-maire de Londres, Sir Frederick Rowland, a reçu un cadeau peu banal, consistant en un baril de harengs et une bouteille de genièvre, que Mlle Maria Bolleur lui avait remis au nom du village hollandais de Colledan? Ce cadeau était accompagné d'une notice conseillant au lord-maire de faire tremper les harengs d'abord dans de l'eau froide, puis dans du lait froid, et ensuite de les manger crus, accompagnés d'oignons hachés, sur des toasts. Des présents semblables ont été faits par la Hollande aux premiers magistrats des grandes villes européennes.

...Récemment a été inaugurée une route transcontinentale entre l'Atlantique et le Pacifique, traversant le Brésil, la Bolivie et le Pérou? Cette route, qui franchit les Andes où elle s'élève jusqu'à 500 mètres d'altitude, permet de traverser le continent sud-américain en moins d'une semaine.

...Les bourgs et les villages soviétiques sont dotés de 28.000 salles de cinéma et que 1.400 cars spécialement équipés s'en vont projeter des films partout où il n'y a pas de salles permanentes!

...Trente étudiants danois et dix jeunes bibliothécaires de même nationalité ont consacré leur été à sauver d'une destruction irrémédiable les livres de la bibliothèque de Valognes, petite ville normande meurtrie par la dernière guerre? Cette bibliothèque contenait quelque 20.000 volumes, des manuscrits du moyen âge et des pièces d'une valeur inestimable.

...La ville de Grenoble, qui possède une université renommée, a décidé de créer une cité universitaire internationale dont les bâtiments s'élèveront au sommet des rochers qui dominent la rive droite de l'Isère? Professeurs et étudiants communiqueront avec la ville par un ascenseur géant, dont la cage sera creusée dans le roc.

...Collectionner des timbres-poste est probablement, de nos jours, le passe-temps le plus répandu parmi les hommes de toutes races et de toutes croyances? Les philatélistes sont d'ailleurs si nombreux qu'ils ont pu fonder une Fédération internationale qui groupe vingt et une nations.

...Un homme qui débuta dans la vie comme porteur dans les chemins de fer, avec un salaire de 50 shillings par semaine — environ 30 francs suisses — vient d'être nommé à l'un des postes d'administrateurs de la Lloyd's Bank — l'une des cinq plus grandes banques britanniques — ce qui nécessite la possession de 5.000 livres sterling d'action — soit environ 61.000 francs suisses? Il s'agit de Sir Frederick Burrows qui après avoir été porteur de bagages, devint contremaître, puis président du syndicat des cheminots et membre du comité exécutif du parti travailliste. En 1945, il fut fait chevalier et devint gouverneur du Bengale. Jusqu'à maintenant, les administrateurs de Lloyd's Bank étaient choisis parmi les grands propriétaires fonciers et les gros industriels du royaume.

...Les magasins de jouets anglais offrent à leurs jeunes clientes le "Crawling Baby" — poupée en matière plastique qui, grâce à un ingénieux mécanisme, peut marcher à quatre pattes — et le "Baby Lou" — autre poupée, incassable et entièrement flexible, qui sanglote si on la pince, pleure si on la bat, murmure si on la caresse et ressemble tellement à un bébé humain que sa petite maman peut la baligner et la poudrer.

...La ville d'Odense, dans l'île de Fionie, au Danemark, a récemment rendu hommage à l'un de ses enfants, le poète et conteur Hans-Christian Andersen, né en 1805 et décédé il y a soixante-quinze ans?

...Plus de la moitié de la population du monde est encore illettrée et que cinq mille langues différentes sont parlées sur les cinq continents?



Deux des nouveaux modèles d'avions à réaction qui viennent d'entrer en action en Corée du Nord. Certains esprits avaient au début des opérations de Corée, assimilé le théâtre de ces opérations à celui de l'Espagne à la veille de la guerre de 39. Il semble que leurs déductions étaient bien fondées puisque l'on voit des deux côtés de la frontière mandchoue, s'affronter des armes nouvelles ainsi que du matériel construit après la dernière guerre, et qui subit la son premier baptême du feu. Les armes à réaction sont les plus utilisées. Du côté américain, nos avions lance-torpilles, les avions guidés au radar et les avions à réactions ainsi que les tous derniers modèles de tanks entrer en action. Du côté chinois, fournis en armes par les usines russes, ces derniers emploient aussi des armes à réaction. Mais on constate que la qualité du matériel américain employé est supérieure à celui employé par les Chinois qui n'ont réussi à acculer les forces des

Nations Unies que par leur sur-nombre. Le "THUNDERJET" que l'on voit ci-dessus est nouvel avion à réaction, bombardier léger et avion de chasse, il atteint aisément une vitesse horaire de plus de 600 miles tandis que son rayon d'action peut dépasser 1.800 miles grâce à l'adjonction de réservoirs supplémentaires sur les ailes qui, une fois vides, sont automatiquement lâchés dans le vide. Plus bas nous voyons une unité de chasseurs du type F-86 surnommés "SABRE" qui se préparent à poursuivre une escadrille de MIG 15 quelque part sur le front de Corée. Dans ce combat, un chasseur rouge a été abattu, tandis que les trois autres préférèrent passer la frontière mandchoue pour éviter le combat. La vitesse de ces avions dépasse 670 miles à l'heure. Ils sont tous armés de six mitrailleuses automatiques et peuvent transporter des bombes légères ou encore des obus fusées.



# J'ai tué plus de 3.000 crocodiles

## Les mémoires étonnantes d'un chasseur pour qui ces bêtes étaient aussi inoffensives qu'un mouton

**L**ORSQU'ON se met dans la tête de chasser des monstres, il est bon d'avoir le compas dans l'œil : une erreur d'appréciation peut être fatale. Ainsi, ai-je été une fois bien près d'être dévoré. Je chassais de jour avec ma femme devant laquelle, poussé par quelque forfanterie, je voulais faire une démonstration. Comme dans ces restaurants où l'on vous invite à choisir vivant le homard que vous allez déguster, je désirais lui montrer en pleine action, ce qui se transformerait en un sac que je lui avais promis. Dans les herbes, sur la rive, j'avais repéré deux yeux vitreux qui me semblaient appartenir à un jeune crocodile, et je dis, à ma femme : "Je ne vais pas gaspiller une balle pour celui-là, il est trop petit." En pareille occurrence, j'ai coutume de le piquer comme les indigènes, avec une sagaie. Il s'agit d'une sagaie très différente de celle avec laquelle on chasse le gibier terrestre : elle se compose d'un harpon assez court, de 25 cm. environ, hérissé de pointes et emmanché sur une tige de bois de telle sorte qu'il se détache lorsque la bête est harponnée. Lorsque le fer se détache, un câble, enroulé autour du manche, retient l'animal qui n'a plus qu'à être noyé ou assommé. Je m'approche donc de la rive avec ma pirogue, j'enjambe tout doucement et, pas à pas, pour ne pas donner l'alarme, attentif à éviter le moindre clapotis, je gagne la rive. Le moment est venu. Afin de ne pas abîmer la peau, je lance ma sagaie juste avec la force qu'il faut pour l'enfoncer de quelques centimètres. Catastrophe... Je n'avais pas su reconnaître ma proie qui était en réalité un fort honorable seigneur de trois mètres de long, et que je n'avais fait que réveiller. Il y eut un grand jallissement d'épume. La gueule ouverte, il a foncé sur moi d'un seul élan et je n'ai dû mon salut qu'à une sorte de saut de mouton, que j'ai miraculeusement réussi au-dessus de lui. En quelques bonds, je suis loin de lui car il ne s'agissait pas seulement d'échapper à ses dents acérées : d'un seul coup de queue, il m'eût broyé les jambes.

Le tout est de ne pas lâcher prise. Car le croco, lui, ne vous lâchera pas. La carapace de ce reptile est très difficile à traverser, même par des balles de 8 mm., aussi faut-il avec un fusil viser l'œil, avec une sagaie l'aisselle. En 1948, je descendais le Chari, avec un train de bois qui flottait à un ou deux jours d'avance, sur ma propre pirogue placée en serre-file. Arrivé dans un village, le chef me déclare avoir appris par mes hommes que j'étais un grand chasseur de crocodiles et il me fait l'offre suivante : "Tu restes ici deux ou trois jours : le temps qu'il faut pour tuer un monstre, un mangeur d'hommes qui terrorise notre village. Si tu acceptes, nous payons 30 francs par homme et 25 francs par femme." L'offre était alléchante : je dus refuser. Mais, le soir même, dans la clarté de ma lampe, que vois-je? Deux énormes yeux, deux véritables phares d'autoroute, me regardaient de l'autre rive. Je m'approche, épaulé mon fusil, pan, un coup dans l'œil et, comme le monstre tardait à se retourner, par un deuxième coup entre les deux yeux. Cinq hommes ne suffirent pas à tirer cette bête hors de l'eau. Elle avait plus de 5 mètres de long et sa grosseur était telle, qu'on aurait dit un crocodile en baudruche — assurément plus gros qu'un buffle. Je ne suis jamais retourné dans ce village, mais si l'occasion se présentait, je suis sûr d'y être reçu avec enthousiasme.

Je ne vous parlerai pas de la chasse aux antilopes, qui est ici un jeu d'enfants, tant les antilopes sont des cibles faciles. Les fauves sont plus intéressants. Un soir, avec un camarade, nous aperçûmes deux panthères alertes et merveilleuses. Les panthères sont particulièrement dangereuses, car, dès qu'elles aperçoivent un chasseur, elles disparaissent, décrivent un savant demi-cercle, pour essayer de l'attaquer dans le dos. C'est le seul félin, en Afrique, qui attaque sans être attaqué. Nous avons tiré sur l'une d'elles, qui se sauva dans un buisson. Toute la nuit, nous attendîmes. A l'aube, comme quelques indigènes passaient avec des fagots sur la tête nous leur avons demandé de nous aider à rechercher la panthère dans le buisson épineux, où il nous avait été impossible de pénétrer. Quand les indigènes comprirent qu'il s'agissait d'une panthère, ils ont détourné leur chemin et sont allés à belles jambes. Le grand chat tacheté finit pourtant par sortir de sa cachette. Nous l'avons criblé de cinq balles : tous les coups portèrent, mais la bête ne tomba toujours pas. Ses mouvements de douleur étaient épouvantables. Je n'oublierai jamais la férocity de son regard. Elle se tenait debout dans l'herbe, comme paralysée, les poils hérissés et la gorge sifflante. Sans tirer à nouveau, nous avons alors essayé de l'égorger. Mais l'animal s'est alors détendu comme un ressort, avec une telle vigueur, que nous avons roulé de chaque côté, à plusieurs mètres, perdant nos lunettes, nos fusils et tout notre harnachement. Ce n'est qu'à la deuxième tentative, que nous l'avons capturée : elle pesait 150 kilos.

Les indigènes donnent le nom de "mangeurs d'hommes" aux vieux crocodiles, qui ne s'enfuient jamais et qui guettent, au contraire, les baigneurs éventuels dans le fleuve. Les crocodiles du continent africain sont, cependant, beaucoup moins agressifs, semble-t-il, que leurs congénères de Madagascar. En ce moment, il y a deux "mangeurs d'hommes" qui hantent le fleuve, en face même de ma case, je n'arrive pas à les capturer ; ce sont de vieux durs à cuire, je les traque la nuit à la chasse aux crocodiles est la seule à être autorisée en toute saison et à toute heure, avec une lampe frontale, ralliée à des piles que j'ai dans ma poche : la lumière éblouit les bêtes et permet de les approcher de très près avec une pirogue.

Partout où il y a de l'eau en Afrique centrale, aussi bien au Soudan, pays de savane aux horizons immenses, qu'au Cameroun et au Gabon, les grands forêts équatoriales, au ciel gris et au paysage vallonné, il y a des hippopotames et des crocodiles. Mais aux approches de l'équateur et tout au long des rives du golfe de Guinée, de la Casamance à l'Argola, on rencontre, outre des panthères, d'innombrables troupes de singes, des chimpanzés de belle taille, voire des gorilles, colosses d'une force prodigieuse, mais qu'on abat aussi facilement qu'un homme : d'une seule balle... Aussi facilement, mais aussi avec la même sensation algue de maux, c'est bien quelques cousins éloignés, que l'on a l'impression d'avoir assassinés, lorsque l'on voit s'abattre, avec une grimace douloureuse, un de ces géants pacifiques.

Après cette aventure, je n'ai plus essayé de faire le malin. J'ai suivi les règles habituelles, c'est-à-dire que j'ai harponné les bêtes pour de bon, très solidement et j'ai attendu qu'elles remontent à la surface pour les saisir aux naseaux ; on leur serre les deux machoires pour les empêcher de les ouvrir et le plus gros crocodile se laisse alors capturer comme un mouton.

Et puis, il y a les éléphants ; des milliers et des milliers d'éléphants, en Côte d'Ivoire, au Nigeria, dans le Congo, l'Oubangui, etc., etc. Nous avons récemment capturé l'un de ces pachydermes dans la ville même de Brazzaville, au bord du Congo, en contras des bâtiments administratifs. Il avait probablement traversé le fleuve à la nage et trouvé asile dans une de ces petites forêts qui environnent la capitale. Mais la chasse à l'éléphant est étroitement réglementée et il n'est pas permis de tuer autant d'éléphants que d'hippopotames. J'ai rencontré cependant à Abidjan, un chasseur réputé qui avoue — pas officiellement bien sûr — plus de cent éléphants. Quel qu'il en soit, cette chasse est périlleuse et longue. On piste des troupeaux quelquefois pendant plusieurs jours et si la vue du pachyderme est mauvaise, vous savez que son odorat est prodigieusement développé. Il faut pour l'attendre, l'approcher contre le vent, pendant des kilomètres.

L'an dernier, à Koulikoro, sur le Niger, à une soixantaine de kilomètres en aval de Bamako, on m'a montré un hippopotame célèbre dans le secteur. On raconte que, chaque fois qu'un touriste veut s'essayer contre les hippopotames, on le conduit vers son repaire et le chasseur y va de quelques charges. La bête doit être plus ou moins déguisée en écumoire depuis le temps. Je l'ai aperçu récemment encore : elle ne semble pas s'en porter plus mal.

Et ne pas le rater, car l'éléphant a fort mauvais caractère. Sa férocity dépasse de loin celle des fauves. Etre chargé par un éléphant blessé, qui fait littéralement trembler le sol autour de soi, est sans doute la sensation la plus terrifiante qu'un chasseur puisse jamais connaître. On souhaiterait parfois avoir plutôt affaire avec une locomotive. Mais, quel qu'il en ait été des risques et des peines, n'échangerais rien au monde contre ces magnifiques moments où l'homme se réalise dans l'épreuve qui donne une valeur à la vie : risquer la mort en luttant.

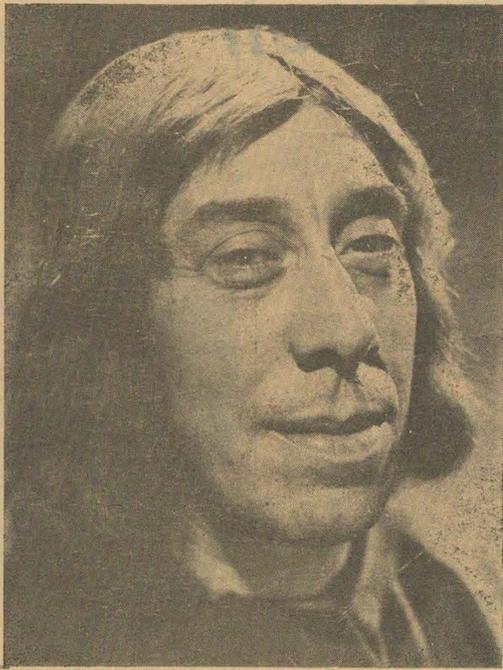
L'hippopotame a la peau dure, épaisse de cinq centimètres, et garnie d'une énorme couche de graisse. Son poids peut dépasser la tonne. Il ne saurait être question de lui traverser le crâne d'une balle, il faut encore ici viser à l'œil, cet œil minuscule, et viser bien, car les hippopotames se déplacent par groupe de six ou dix et sont assez dangereux. Furieux, ils n'hésitent pas à renverser votre pirogue et, alors, à Dieu va...

Un hippo, mortellement atteint, plonge aussitôt et remonte à la surface une heure plus tard seulement. Comme il peut y avoir des courants, il n'est pas toujours facile de les repérer. D'ordinaire, on poste un noir à l'endroit où il a disparu

**CHEZ RUDMANN**  
Grand choix d'imageries pour peintures et encadrements de toutes dimensions  
Tubes aquarelles, huile, pinceaux etc.  
11, Chareh El-Bosta - Le Caire - B.P. 1441 - Tél. 43379 - R.C.O. 37883

**NILE TEXTILE COMPANY S.A.E.**  
CAPITAL SOCIAL entièrement versé: L.E. 400.000  
FILATURE, RETORDERIE, TISSAGE, TEINTURERIE ET BONNETERIE  
88, Rue du Palais N° 3 — Hadra — Alexandrie.  
TISSAGE DE LA SOIE  
à Choubra El Khême — B.P. 1707 — Le Caire.  
MAGASIN DE VENTE  
68, Rue Azhar — Le Caire





FERNANDEL

## Acteur dramatique aussi bien que bouffon

Fernandel n'aime pas sortir et trouve chez lui "son public"

FERNANDEL, pseudonyme de Fernand Joseph Désiré Contandin. Né le 8 mai 1903 à Marseille. Théâtre amateur dès l'âge de cinq ans. Obtiens à dix ans le troisième prix dans un concours de chant d'enfants prodiges. Jusqu'en 1928 : exercices quatorze métiers. Marié à Henriette Mause (1925). Trois enfants : Josette, Jeanine et Frank-Gérard-Ignace. A créé plusieurs opérettes ("Ignace", "Le Chasseur d'images") et pièces de théâtre ("Tu m'a sauvé la vie", de S. Guity, etc.).

**SES FILMS :** "Le Blanc et le Noir" (1930), "Paris-Béguin", "Cœur de Lilas", "On purgé Bébé", "Le Rosier de Madame Husson", "L'Homme sans nom" (1932), "Les Gaietés de l'Escadron", "Le Jugement de minuit", "L'Idole", "L'Ordonnance", "Adémaï aviateur", "Le Chéri de sa concubine", "Libre-Echange", "Le Train de S. h. 47", "Angèle" (1934), "Les Bleus de la marine", "Le Cavalier Laforce", "Jim la Houcotte", "Ferdinand le Neveu" (1935), "Josette", "François 1er", "Un de la Légion" (1936), "Les dégoûtés de la Hic", "Ignace", "Regain", "Le Schpointz", "Carnet de bal", "Hercule", "Les Rois du sport" (1937), "Barnabé", "Tricoche et Cacolet", "Raphaël le Tailleur", "Ernest le Rebelle" (1938), "Bélingot et Oie", "Fric-Frac", "L'Héritier des Mondésir" (1939), "La Fille du pistachier" (1940), "Un Chapeau de paille d'Italie" (1940), "Une vie de chien", "Le Club des Soupirants", "L'Age d'or", "La nuit merveilleuse" (1941), "Simplicé" (1942, réalisé par lui-même), "Ariane" (1943, réalisé par lui-même), "Le Mystère de Saint-Val" (1944), "Nais" (1945), "Pétrus" (1946), "Les Gueux du Paradis" (1946), "Cœur de Coc" (1947), "L'Armoire volante" (1948), "L'Héroïque M. Boniface", "Emile l'Africain", "Casimir", "On demande un assassin" (1949), "Meurtres", "Uniformes et grandes manœuvres", "Tu m'a sauvé la vie", "Topaze" (1950).

sa villa des Trois Lacs, abritée par les platanes et les amandiers et noyée dans les bouquets odorants de thym et de romarin. C'est là que, libéré de tout souci professionnel, il peut enfin se détendre, consacrer ses loisirs à la pêche au lancer, à la "pétanque" et à filmer ses enfants, en livrant à son entourage son véritable aspect celui du parfait père tranquille du cinéma.

### UN INFATIGABLE

Mais les vacances sont rares pour lui. Son activité de comédien est prodigieuse. Il semble infatigable, tournant de jour, jouant la comédie le soir, enregistrant des disques le matin et trouvant encore le temps de subir, avant les repas, les assauts redoutables des interviews. Il est l'acteur le plus prisé des journalistes en raison de sa mémoire prodigieuse et quasi monstrueuse car il est capable — fait probablement unique au monde, de citer sans effort les dates précises de réalisation de chacun de ses films, le nom de ses personnages et de tous ses partenaires.

Rien ne semblait pourtant le prédestiner à une carrière dramatique, puisque jusqu'à sa vingt-cinquième année, il n'a pas exercé moins de quatorze métiers. Consacré par un concours de chant amateur, il obtient un succès d'estime dans un music-hall parisien. Une revue "Vive le Nu" au Concert Mavol lui permit de débiter dans un film de Sacha Guity "Le Blanc et le Noir", réalisé par Marc Allégret. Depuis, il a tourné 94 autres films... 94 films en vingt ans, où l'on n'a le plus souvent exploité que les ressources comiques mais restreintes de sa silhouette cocasse de grand benêt ahuri. "Isidore", du "Rosier de Madame Husson", reste le prototype de cette sorte d'interprétation aussi limitée qu'abusive et qui fit de Fernandel, pendant toute l'entre-deux-guerres, le champion indiscutable des vaudevilles militaires, des parolonnades plus ou moins grivoises.

### LE REVEIL DU NATUREL

Il a fallu "Angèle" de Pagnol pour faire connaître, en 1933, son exceptionnel tempérament dramatique. Son personnage de Saturnin permit de révéler le comédien qui sommeillait sous l'enveloppe du p'tre. Peu de réalisateurs ont tiré parti depuis de cette découverte. Seul, ou à peu près, Pagnol est resté fidèle à la ligne de conduite, et cela nous a valu les meilleures interprétations de Fernandel avec "Regain", "La Fille du pistachier", "Nais", et surtout ce "Schpointz" où sa composition étourdissante méritait de figurer dans une anthologie des meilleures créations de l'écran.

Avec "Meurtres" hier, avec "Topaze" aujourd'hui, et demain "L'Auberge Rouge", Fernandel commente dans ses deux domaines provinciaux, à l'Oustal-de-la-Mar, à Carry-le-Rouet, et aux "Mille ro-

# La consécration d'une vedette de l'écran ne dépend que d'un journaliste et d'un photographe

Les dessous de la renommée d'une vedette révélées par un critique à qui les étoiles doivent leur célébrité et leur popularité

LES vedettes ont mauvaise presse. A en croire certains, leurs cachets mettraient en péril l'économie bien assise du cinéma. Selon un autre, ce sont des ombres qui passent sur un drap de lit. Un troisième donne la recette gratuite pour les fabriquer. La voici, elle est simple.

Un chef de publicité prend au hasard une figurante, invente trois échos, convoque cinq journalistes, réinvente une série d'échos et fait passer dans un hebdomadaire un reportage photographique sur la vie intime de la jeune personne. Plus les soins d'un institut de beauté, la grosseur des caractères du nom sur les affiches et le générique et — quand même — un rôle ou deux ; il en coûte quelques centaines de mille francs et une étoile de plus est lancée.

C'est très amusant, d'un point de vue moral, c'est une rancœur que justifie l'enflure d'une gloire trop bruyante, mais c'est rigoureusement faux. Ceux qui paient les vedettes ne sont pas en droit de les trouver trop chères puisque, selon leur propre définition, est une vedette l'acteur (ou l'actrice) dont les films rapportent des bénéfices, quel que soit le prix qu'ils aient coûté. Notons que ne répondent à ce critère en France que cinq ou six noms : Pierre Fresnay, Viviane Romance,

de théâtre, les chanteurs, les sportifs ou les hommes politiques.

Les spectateurs traitaient leurs favoris avec une familiarité surprenante, les appelaient par leur pré-



SOPHIE DESMARETS

nom, s'intéressaient aux détails les plus intimes de leur vie privée, les tenaient au besoin au courant de la leur par des lettres suivies, réclamaient leur photo avec une dédicace personnelle, imitaient leur cos-

tume, leur coiffure, leur accent et tout leur comportement. Pour une raison qui demeura longtemps mystérieuse, ces reflets, sur l'écran leur paraissaient beaucoup plus vivants et plus réels que les êtres de chair et d'os qu'ils coudoyaient tous les jours et qu'ils connaissaient depuis vingt ans et plus.

★  
Avant de chercher quelle est la nature de l'attraction exercée la vedette, il faut éliminer ce avec quoi on a tendance à la confondre. Elle n'a rien de commun avec le talent (sinon Bing Crosby ne rivaliserait pas avec Spencer Tracy), ni avec la beauté (Michel Simon n'est pas joli garçon et Bette Davis est un laidron), ni même avec l'attrait sexuel (Marie Dressler en était aussi dépourvue qu'il est possible). De plus, il est facile d'observer que ce pouvoir mystérieux dure peu (exemple : Clara Bow et Henry Garat) et varie capricieusement selon les pays : Laurel et Hardy ne sont populaires qu'en Europe, Will Rogers ne le fut jamais qu'aux Etats-Unis. On pourrait croire qu'il s'agit d'une simple mode, portée à la même puissance par les foules immenses que le cinéma rassemble pour la première fois, ou bien d'une cristallisation des autres qualités d'un film sur



DANIELLE DARRIEUX

le plus apparent des interprètes. Mais Ingrid Gergman, qui est seule à jouir aujourd'hui du prestige de Greta Garbo autrefois, n'a jamais tourné que dans des bandes mélodiques et Greta Garbo elle-même ne compte que trois classiques à son actif, à l'aube de sa carrière : "La Légende de Costa Berling", "La Rue sans joie" et "La Chair et le Diable". Un engouement aussi général répond à une raison plus profonde.

Les savants d'ailleurs et les commerçants astucieux auxquels le cinéma doit sa naissance utilisèrent pendant des années les deux ressources, auxquelles il doit un rayonnement qu'aucun autre art n'a connu avant lui, sans même les déterminer. Rien en effet ne permettait de prévoir ce qui vaudrait aux images animées une audience qui atteint jusqu'à quatre cents millions d'êtres vivants (sur les deux milliards que compte notre planète) serait leur faculté d'abord de raconter une histoire, ensuite de conférer au visage humain, considérablement grossi sur l'écran, une signification plus importante qu'à l'original.

★  
L'humanité en est restée au stade du sourcilisme de La Fontaine ; elle juge les gens à leur mine. A cette pratique qui ne va pas sans déception dans la vie quotidienne, le cinéma donne entière satisfaction ; chacun y a la tête de son emploi. Il n'est peut-être autrement puisque le plus puissant moyen d'expression dont l'acteur dispose, autrement efficace que sa mimique, est son apparence physique. Telle situation que nous acceptons fort bien dans la réalité, parce que les réactions visuelles ne sont pas seules à déterminer nos jugements, n'est pas reconnaissable au cinéma. Nous voyons tous les jours des hommes amoureux de repousseurs, mais dans un film la femme aimée doit nécessairement apparaître au spectateur aussi désirable qu'elle l'est pour le personnage qui en est épris.

★  
Quand une concordance heureuse ou saisissante s'établit entre une apparence et une psychologie, une vedette est née. Certains artistes se rendent fort bien compte du but qu'ils doivent atteindre. Il suffit d'aligner leurs photos dans l'ordre chronologique de leurs films pour les voir se chercher un visage, comme d'autres cherchent un rôle. Car cette illusion spéciale peut être le résultat d'un travail appliqué aussi bien que l'effet du hasard. Le premier cas est le plus souvent celui des actrices. Elles sont préparées par "le dur métier" d'être femme ; la tâche désespérée qui consiste à modeler un visage jusqu'à ce que la traduction, souvent fort libre, qu'en donne la photographie, fasse croire à un caractère déterminé, d'ailleurs différent de la personnalité véritable et curieusement éloigné de ce qu'au naturel, son allure permettrait d'escompter. Qu'on songe à la fille sèche, à la démarche masculine, aux grands pieds qui devient Greta Garbo à l'écran, au misanthrope neurasthénique qui incarne si bien le Parigot rigoleur et débrouillard, baptisé "Maurice" par tout le monde.

L'admiration du public s'adresse non à l'homme véritable qu'est l'acteur, mais à l'être multiple et mystique qu'il représente. Elle opère un amalgame indissoluble entre la photographie d'un être réel et le caractère commun qu'elle croit découvrir à la série de personnages fictifs qu'il anime. Opération irrationnelle, certes, qui montre que les réactions collectives n'ont pas tellement évolué qu'on le croit depuis trente siècles. Le primitif, lui aussi, opère une synthèse qui nous paraît absurde entre un animal, une idée religieuse, sa tribu et lui-même et le dans son totem ces quatre éléments indépendants. Au XXe siècle, des gens intelligents et cultivés croient à l'existence d'un être qui a une petite moustache, des cheveux crépus, une démarche sautillante de canard et qui est à la fois timide, astucieux et guignard. Personne ne pense que les aventures de Charlie ont véritablement eu lieu, mais tout le monde est convaincu qu'elles le définissent aussi bien que si elles étaient authentiques.

Un des résultats paradoxaux de cette illusion consiste dans la pro-

motion des traites. Quand un spécialiste des rôles antipathiques se fait apprécier de la foule, celle-ci exige qu'il joue des rôles moins ingrats ; ce fut le cas de Conrad



GINGER ROGERS

Veidt et de William Powell. Désir absurde, mais compréhensible : une métépsychose permet la réhabilitation du pêcheur qui a su inspirer de la pitié à son juge.

## "L'INCONNUE"

présentée à l'Opéra de Paris remporta le plus vif succès

LE phénomène qui eût désemparé les contemporains de Debussy et de Charpentier se prolonge : l'art chorégraphique, noble entre tous, accapare les théâtres dits lyriques au détriment du drame chanté, dont le passé n'est pas moins glorieux. Le danse n'a fait que prospérer depuis près de quarante ans que les Ballets russes ont explosé à Paris. Une mystique s'est créée, mystique du corps en mouvement, du caractère sacré de la danse et des merveilles du rythme, âme du cosmos... Peut-être eût-il suffi qu'après "L'Amé" et la danse Valéry eût composé "L'Amé et le chant" ; alors les philosophes et les esthètes eussent brulé d'une égale ferveur.

L'Opéra vient de nous offrir "L'Inconnue", qui est pour l'argument de

M. Jollivet a exprimé avec force le pathétique de ces ruines, de ces rappels déchirants. Il a mêlé l'horreur et le menaçant. Qui est cette Inconnue ? Le génie de la Guerre, la Destinée, la Corruption, la Mort ? Une ennemie, à coup sûr, qui ne danse avec le Soldat que pour l'affoler, et sur son cadavre agiter les bras et plectra pour marquer son triomphe. C'est avant tout, harmonieuse et forcée, Mme Toumanova, ses genoux parfaits, ses étirements, ses tournolements verti-

gineux. Elle est belle ; elle mime avec éloquence ; elle a une technique hardie.

Le musicien a bien travaillé. M. Serge Lifar, qui ne quittera pas ce monde sans avoir miraculeusement enrichi le "vocabulaire" de la chorégraphie, inventé des milliers de silhouettes et révéla en foule les "pas", les attitudes, les dessins géométriques du torse humain et des quatre membres, reste digne de sa gloire. Regrettons que le décor soit sans style, sommaire et commun.

La soirée a été exaltante par d'autres ballets que "L'Inconnue". Notamment par les "Dances du prince Igor". C'est que le musicien d'Igor n'avait pas seulement de l'adresse. Il rayonnait de génie.

Robert KEMP



La Toumanova et Serge Lifar dans "L'INCONNUE", présentée à Paris il y a quelques temps. Cet opéra eu un succès magnifique. Avec la nouvelle saison de théâtre, on espère que les troupes de ballets françaises passeront par le Caire, et que l'on pourra applaudir ces danseurs.

M. Léandre Vaillant et pour la musique, de M. André Jollivet. L'argument, n'étant pas des plus clairs, ouvre le champ à des interprétations variées, ce qui est bon. On regarde une ville déjà à demi détruite, sur quel pleuvent encore les bombes. Sa cathédrale à deux fleches est une ombre noire et blessée sur un ciel rougeoyant. Et les débris charpentés d'une maison, au premier plan, ne tardent pas à s'écrouler devant nous. Deux soldats y dansent leur épouvante et leurs souvenirs. C'est là que leur jeunesse fut heureuse. Le misérable piano dont l'un des soldats fait sonner les notes grèles, et qui se taira bientôt, a traduit des gâtes perdues et des rêves profanés. La jeune fille, presque enfant, qui y fait voler ses ballons en a été l'âme...

A TOUTE OCCASION

Vous trouverez toujours  
les meilleurs vins des  
crus du Piémont...



A LA  
Société  
**CARMEL ORIENTAL**  
19, Rue Abd el Khalak  
Sarait Pacha  
LE DAIRE  
Tél. 53784 - R.C.C. 20510

COMMERCIAL BANK OF EGYPT

SOCIÉTÉ ANONYME EGYPTIENNE  
FONDÉE EN 1920

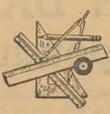
CAPITAL L.E. 1.200.000  
RESERVES L.E. 161.151.439

Toutes opérations de banque

SERVICE SPECIAL D'ETUDES  
ET D'INFORMATIONS FINANCIERES

Siège Social : ALEXANDRIE  
1-5 Rue Adib B.P. 613  
Tél. 21547/24599  
R.C. 3134

Siège du Calre :  
3, R. Chawarby P. - B.P. 1533  
Tél. 58558/76381/40300  
R.C. 51381



# ARCHITECTURE ET DECORATION



## L'HOPITAL FERIAL, un hôpital modèle

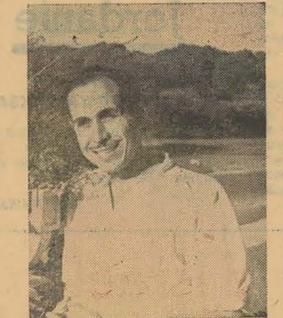
Construit par deux ingénieurs égyptiens il témoigne de la renaissance du pays

nières peuvent ainsi prodiguer leurs conseils aux malades sans se déranger.

De plus, chaque section est pourvue d'un haut-parleur branché sur la station de radiodiffusion de l'hôpital égyptien et pourrait tout aussi bien servir à diffuser des disques et des morceaux de musique, créant une ambiance de confort et soulageant les malades de leurs peines. Les vitres de toutes les fenêtres sont de verre spécial appelé "Actinic glass" qui permet aux rayons ultra-violet de passer à l'intérieur des bâtiments. Dans les salles d'opération, les vitres sont de "Thermolux" qui est un isolant actif. C'est Sa Majesté Elle-même qui, ayant entendu parler de la propriété étonnante de ce nouveau matériau demanda aux ingénieurs de l'utiliser dans la construction de cet hôpital modèle.

Un dernier mot, une salle spéciale est réservée à l'achat de cadeaux, de rafraîchissements et toutes sortes de friandises que les visiteurs auraient été obligés de transporter de la ville. Cette salle met donc à la disposition de tous, sur place, les cadeaux et friandises à offrir aux malades.

Dans une série d'articles qui paraîtront dans nos prochains numéros, nous parlerons des réalisations



MOUSTAFA CHOUKRI

de ces deux ingénieurs dont l'Égypte peut à juste titre être fière. On sent, à leurs côtés, que le véritable but des missions scolaires déléguées par les ministères de l'Instruction Publique est atteint. Ces jeunes gens après un long séjour en Amérique ou en Europe, nous reviennent avec des idées révolutionnaires qui mettent notre pays sur un pied d'égalité avec les nations du monde les plus avancées. R. A.

## Les droits des étrangers et les traités d'établissement

(Suite de la page 1)

L'admission dans le pays des ressortissants des puissances étrangères, aux divers genres de commerce, de profession ou d'industrie font généralement l'objet de conventions particulières.

Chaque pays doit respecter les droits acquis par les particuliers ou par les sociétés sur son territoire.

Les sociétés étrangères ont les mêmes droits que les personnes physiques.

Les étrangers ne doivent pas être soumis aux lois relatives au service militaire. Ils doivent être exemptés de tout service et de toute obligation ou charge remplaçant le service militaire. Ils ne doivent pas être expropriés de leurs biens, ou privés même temporairement, de la jouissance de leurs biens que pour cause légalement reconnue d'utilité publique, et moyennant une juste et préalable indemnité.

Un étranger peut être expulsé (1) par mesure individuelle soit à la suite d'un jugement rendu compétent pour des faits d'une certaine gravité et le condamnant à la prison, soit d'après les lois et règlements sur la police des mœurs, sur la police sanitaire, sur la mendicité ; soit pour des motifs de sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat.

Lorsqu'un étranger ou une société étrangère s'établit dans un Etat, aucun impôt, taxe, charge de quelque nature et sur quelque dénomination que ce soit, autres ou plus onéreux que ceux auxquels sont soumis les nationaux ou les sociétés nationales, ne leur seraient applicables. La même règle s'applique

(1) L'expulsion doit être effectuée dans des conditions conformes à l'hygiène et à l'humanité.

aux filiales, succursales, agences et autres représentations de firmes ou sociétés étrangères.

Si un Etat institue des exonérations de charges fiscales de quelque nature ou sous quelque dénomination que ce soit, ces exonérations doivent être accordées aussi bien aux ressortissants ou sociétés étrangères établis sur son territoire, qu'aux nationaux ou sociétés nationales.

En d'autres termes, la discrimination en matière d'impôt entre nationaux et étrangers n'est pas autorisée. Elle n'est pas permise même en faveur des ressortissants d'un Etat étranger. L'égalité de traitement doit être la règle en fait et en droit.

L'étranger doit avoir un accès libre aux tribunaux nationaux et doit pouvoir ester en justice aux mêmes conditions à tous égards que les nationaux.

En ce qui concerne la matière du statut personnel, c'est-à-dire, pour toutes les questions concernant le mariage, le divorce, la communauté conjugale, le divorce, la séparation du corps, la dot, la paternité, la filiation, l'adoption, la capacité des personnes, la majorité, la tutelle, la curatelle, l'interdiction, et en matière mobilière, le droit de succession testamentaire ou ab intestat et en général le droit de famille, les tribunaux nationaux (en dehors des tribunaux religieux, compétents dans certains pays, et dans les matières relatives aux liens matrimoniaux) doivent toujours appliquer la loi de la partie dont le statut personnel est en cause.

Il est certain que les traités d'établissement avec l'Égypte, vu le libéralisme du parti actuellement au pouvoir, reproduiront la plupart de ces principes.

Cependant, certaines puissances étrangères insisteront particulièrement sur deux points : la garantie des droits acquis en ce qui concerne leurs écoles et institutions sociales et de bienfaisance et la précision que l'expulsion de leurs ressortissants ne puisse avoir lieu que pour des infractions d'une certaine gravité et que cette décision soit soumise à un recours d'ordre judiciaire ou administratif.

La question de l'expulsion des étrangers ayant soulevé en Égypte des problèmes assez graves, et souvent douloureux pour la personne visée par cette mesure, nous allons l'étudier dans un prochain article à la lumière des faits récents portés à notre connaissance.

I. R. FELDMAN BEY.

## L'éclairage scientifique d'un immeuble est un art

Il existe une différence fondamentale entre l'art et le métier dans les divers domaines de la mécanique, de l'électricité et même de l'industrie du bâtiment. Nous ne nous attarderons pas longtemps sur cette nuance qui fait de l'ingénieur un technicien dans une branche déterminée, et la pratique, qui fait d'un ouvrier un spécialiste. La seule différence entre ces deux êtres est la somme des connaissances générales qu'ils apportent dans la réalisation et l'exécution de leurs travaux.

L'une des branches de l'industrie du bâtiment, qui a été longtemps négligée, et qui connaît aujourd'hui l'intérêt de tous les savants, est la technique de l'éclairage.

Doser l'éclairage d'une pièce consiste à donner à celle-ci une luminosité suffisante pour permettre aux êtres qui y vivent le maximum de confort "optique".

On comprend facilement, que dans une pièce mal éclairée, des ouvriers ou encore, des intellectuels, sentent leur faculté baisser. Il leur faut une plus grande concentration nerveuse pour obtenir un rendement souvent inférieur même à celui qu'ils fourniraient dans une pièce bien éclairée.

### LA LUMIERE SOLAIRE ET LA LUMIERE ARTIFICIELLE

Il existe deux sortes d'éclairage, à priori. L'éclairage naturel et l'éclairage artificiel. L'éclairage naturel est celui qui est fourni par une source naturelle ; le soleil par exemple. L'éclairage artificiel est fourni par des sources de lumières artificielles ; lampes à incandescence, lampes à huile, arcs, néon, etc.

Le soleil en rayonnant, émet aussi des rayons qui ont une influence pathologique sur la constitution physique des personnes qui y sont exposées. D'après des statistiques récentes, faites aux Etats-Unis, on relève que les êtres qui sont atteints de maladie ou de défauts du système visuel, se répartissent dans une population comme suit : L'ouvrier agricole de 1 à 20 %.

Le menuisier de 20 à 40 %.

L'ouvrier mécanicien et l'imprimeur, de 40 à 60 %.

La femme de ménage et l'instituteur, de 60 à 80 %.

Le dessinateur et l'employé de bureau de 80 à 100 %.

On déduit de ces données que l'ouvrier agricole, travaillant au grand air, exposé à la lumière naturelle du soleil, est le moins atteint de ses concitoyens, quant aux maladies du système visuel.

### LES RAISONS DES TROUBLES VISUELS, AUTRES QUE LES MALADIES

Les défauts de l'éclairage proviennent des troubles nombreux du système visuel. Parmi les défauts de l'éclairage deux principaux : l'éblouissement ou encore, le trop grand éclat d'une source de lumière, et les ombres dues à des contrastes trop grands entre les endroits éclairés et des endroits obscurs, dans une même pièce.

L'éblouissement est dû à trois facteurs : 1) L'éblouissement "direct" ; provoqué par un trop grand rapprochement d'une source lumineuse, des yeux ; 2) l'éblouissement "occasionnel" provoqué par une source lumineuse s'éclairant à intervalles irréguliers, en pleine obscurité. Un passant, dans la nuit, est ébloui par les phares des autos venant en sens inverse. 3) L'éblouissement par "réflexion" provoqué par la réflexion de rayons lumineux sur une surface polie.

Une source lumineuse unique, éclairant une pièce provoque autour des objets qu'elle frappe, des ombres. Celles-ci, si elles sont trop prononcées, fatiguent la vue. Pour éviter ces contrastes entre les endroits éclairés, et ceux qui ne le sont pas, dans une pièce, on utilise l'éclairage semi-indirect. On pourrait aussi utiliser deux ou trois sources lumineuses qui, bien réparties dans une pièce aboliraient les ombres.

### LES DIFFERENTES SOURCES LUMINEUSES

L'éclairage naturel se subdivise en deux catégories : l'éclairage direct du soleil et l'éclairage indirect dû à la réflexion des rayons solaires sur les nuages ou autres corps interposés.

Quant à l'éclairage artificiel, il se subdivise en trois catégories : 1) éclairage direct, né d'une source lumineuse tombant du plafond, projetant sa lumière vers le sol, dans une proportion de 90 à 100 %.

Nous avons vu les défauts de ce mode d'éclairage, qui provoque des éblouissements dus à la réflexion des rayons lumineux sur les parois des murs et des meubles de la pièce, et encore les contrastes trop prononcés entre les portions éclairées dans cette pièce, et celles qui ne sont pas.

2) L'éclairage semi-indirect dont une proportion de 60 à 90 % frappe le sol. Cet éclairage adoucit l'intensité de la luminosité de la source de lumière et les contrastes d'éclairage.

3) Eclairage indirect dont les 90 à 100 % se dirigent vers le haut. Cette dernière méthode abolit complètement les contrastes d'éclairage et avec l'aide d'un taux de réflexion des murs au-dessus de la moyenne, donne le meilleur et le plus confortable des éclairages.

### ECLAIRAGE DES IMMEUBLES

L'éclairage d'un appartement diffère de l'éclairage industriel en ce sens, qu'il doit s'accorder au goût personnel du locataire. L'architecte doit aussi se rendre compte que tou-

tes les chambres de tous les appartements doivent avoir un minimum d'éclairage naturel pendant le jour. Les fenêtres doivent être conçues scientifiquement de façon à donner à toutes les chambres l'éclairage naturel qui permet au système visuel des personnes qui y vivent, le plus grand confort.

Quant à l'éclairage artificiel un ingénieur doit prendre en considération avec l'usage de la pièce, son ameublement, pour répartir les sources lumineuses et le mode d'éclairage de façon à fournir aux occupants les "maximum de confort. On doit aussi tenir compte du goût personnel du locataire.

### L'ECLAIRAGE DANS LES ECOLES ET LES BIBLIOTHEQUES

D'après de récentes statistiques faites aux Etats-Unis, on a remarqué que 59 % des étudiants sou-



Jeux de lumière dans un jet d'eau à New-York.

éviter le contraste d'une double luminosité née entre une source de lumière naturelle, le soleil, à l'extérieur de la pièce, et une source artificielle à l'intérieur de celle-ci. Dans ces pièces les ombres doivent être radicalement bannies, et la luminosité suffisante pour que tous les élèves assis aux différents coins de la pièce, puissent concentrer leurs regards, sans difficulté, sur le maître ou sur le tableau.

La position des fenêtres doit être étudiée, de façon à ce que la réflexion des rayons solaires à l'intérieur de la pièce, ne gêne pas. Les étudiants assis à côté de celles-ci. Les murs doivent être peints de couleurs ayant un taux de réflexion particulièrement étudié.

### L'ECLAIRAGE DANS LES BUREAUX

Comme dans les écoles, et les salles de lecture, l'éclairage dans les bureaux doit être l'objet d'une étude approfondie. On doit se rendre compte de trois faits. 1o) Que l'éclairage suffisant épargne à l'employé une trop grande dépense d'énergie. 2o) Qu'un éclairage bien dosé soutient la vue de ceux qui souffrent de maladies d'yeux. 3o) Qu'un éclairage suffisant permet à l'employé de fournir un rendement de travail excellent.

La position des bureaux doit être particulièrement étudiée, par rapport aux sources lumineuses. D'après de récentes expériences, on se serait incliné à choisir l'éclairage indirect comme mode principal d'éclairage dans les bureaux, en raison des ses qualités importantes. La couleur des murs doit avoir un très grand taux de réflexion. La couleur des murs n'est pas le facteur le plus important ; il faut prendre en considération aussi le matériel employé dans sa construction. Le



Effet d'illumination dans un immeuble à New-York.

plafond doit être mat pour éviter l'éblouissement.

Les murs latéraux doivent être de couleur claire, vert, bleu ou beige. Une pièce de couleur verte, paraît plus grande qu'une pièce de couleur foncée ayant les mêmes dimensions.

Il faut se rendre compte aussi du fait que les couleurs ont une influence psychologique importante sur les êtres, travaillant dans les pièces closes peintes.

Dr Ing. Mohamed Sayed SAYED SAHAB  
Dr Degree of Council  
Université N. Y.

Dr Ing. Mohamed Sayed SAYED SAHAB  
Dr Degree of Council  
Université N. Y.

Vient de paraître

**L'IMPOT SUR LES BENEFICES DES PROFESSIONS NON-COMMERCIALES EN DROIT EGYPTIEN**

PAR VICTOR MARAVENT  
Docteur en Droit  
Avocat à la Cour

ET ALBERT HASSANE  
Docteur en Droit  
Expert Fiscal

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

DISTRIBUTEUR

**Librairies J. GATTAN**

P.T. 30



SALAH ZEITOUN

Illinois. En 1949, ils complétèrent leur stage dans les différents hôpitaux et centres sanitaires en Amérique et revinrent en Égypte. De retour au Caire, ils prirent part à une compétition dont l'enjeu était la construction de l'immeuble de Mourad Pacha Wahbi à la rue Kasr el Nil. Quarante sept projets furent présentés et le premier prix fut enlevé par les deux ingénieurs en collaboration avec deux de leurs collègues tandis que le troisième prix revenait aux deux ingénieurs.

Pour en revenir à l'hôpital qui a fait l'objet de tant d'études et d'articles élogieux de la part des ingénieurs américains, ses frais s'élevèrent à 180.000 livres égyptiennes. Construit pour recevoir 120

**A l'attention du public**

Nous apprenons d'Alexandrie que le dénommé Antonio Bazzani, attaché autrefois auprès de "La Voix de l'Orient" en temps que producteur de publicité et qui a cessé de faire partie de notre personnel depuis le début de Septembre 1950 continue à recueillir des abonnements pour le compte du journal en émettant des reçus falsifiés.

Nous attirons l'attention du public sur les agissements de ce Monsieur et faisons remarquer que "La Voix de l'Orient" décline toute responsabilité de ce fait.

**G. GEORGIU & J. ATTIKIOUZEL**

Entreprises Générales  
Ameublements — Peintures  
Décorations

17, Rue Doubréh, (1er étage) Le Caire

**Black & Decker**

Utility outils pour les amateurs — Fraiseuses CINCINNATI  
Outils électriques pour toutes les industries — Machines outils

**Établissements DARIO J. ISRAEL**

ALEXANDRIE : 8, Rue de la Gare du Caire — LE CAIRE : 58, Rue Ibrahim Pacha

# Le Général de Lattre de Tassigny monte la garde en Indochine

## Plus téméraire et plus expérimenté il combat Ho-Chi-Minh avec succès

Il semble que l'Indochine ou Viet-Nam doive être le deuxième objectif de l'expansion soviétique en Asie. Depuis quelques jours, les forces communistes de Ho-Chi-Minh, armées et regroupées par des instructeurs chinois et russes, redoublent d'activité. Aussi, le gouvernement français a-t-il concentré tous les pouvoirs civils et militaires, entre les mains de cet homme dont un dynamisme incomparable qu'est le général de Lattre de Tassigny. Voici une correspondance de Saigon qui nous campe ce grand animateur.

Le général de Lattre de Tassigny passe pratiquement son temps dans les airs, entre Saigon et Hanoi. A peine est-il redescendu à Saigon que la pression viet-minh redouble au Tonkin. Il repart. On a l'impression que le général de Lattre n'a confiance en aucun de ses subordonnés immé-

diats, — le général de la Tour vient d'en faire la preuve — et qu'il veut être présent en chaque point où le danger se manifeste afin de prendre lui-même les décisions utiles. On l'a bien vu pour Tien-on, en fait, le commandant du secteur a été pendant ces quatre derniers jours le général commandant en chef lui-même.



Le Général de Lattre de Tassigny

C'est que l'ex-commandant de la 1ère armée est autrement dynamique que ses prédécesseurs. Plus téméraire aussi. On affirme dans son entourage qu'il va très prochainement stopper l'évacuation française de Hanoi. A vrai dire, les trois quarts sont déjà partis, mais il n'en reste pas moins qu'une telle mesure contribuerait à redonner quelque espoir aux Français d'Indochine. Ils en ont bien besoin. Le général y gagnera aussi en prestige, aux yeux des civils du moins, car aux yeux des militaires, il semble que l'effet

escompté par sa nomination n'a pas été provoqué. Les militaires font agacement remarquer que le général de Lattre n'est pas un colonial, qu'il ignore la limite de l'effort qu'on peut demander aux hommes sous un climat tropical. Mais avant tout, les officiers qu'on peut questionner à ce sujet craignent que le commandant en chef ne se livre à quelque opération audacieuse qui ont fait sa gloire contre les armées de Hitler, mais, qui, ici, disent-ils, conduiraient le corps expéditionnaire à bout de souffle et démolirait à la catastrophe. Certains vont même jusqu'à dire que c'est une lourde erreur que de confier un instrument aussi fatigué, aussi fragile que le corps expéditionnaire aux mains plutôt brutales du général de Tassigny.

Sur le plan politique, l'en de neuf si ce n'est la signature de nouvelles conventions entre les représentants français et S.M. Bao-Dai. Mais on en ignore tous les motifs, qui apportent régulièrement l'indépendance au Vietnam. Personne n'y prête attention. On a plutôt beaucoup plus attention, dans les milieux de la police, au 6 janvier, date à laquelle le parti communiste vietnamien fêtait le 1er anniversaire de sa reconstitution officielle. Il y a en effet un an que le parti communiste indochinois s'était dissout en novembre 1945 pour ne pas incommoder Tchang Kai Chek dont les armées occupaient alors le Tonkin, s'est reconstitué sous le nom de P.C.V.N. On s'attendait, ici à une recrudescence de l'activité des troupes régulières et des guérilleros vietnamiens à cette occasion, "dans le cadre de la préparation à la contre-offensive générale", comme dirait Radio-Vietnam, organe du gouvernement Ho-Chi-Minh, que la presse du maquis a pris l'habitude de désigner "gouvernement populaire vietnamien", à l'exemple du gouvernement de Pékin.

Il y a eu, même, une tentative de soulèvement général, qui a avorté devant l'hostilité des populations avides de paix et de sécurité.

Les Communistes se concentrent à la frontière chinoise. C'est là que le général de Lattre, qui a déjà relevé le moral des troupes, les attend.

# Le problème des réfugiés

(SUITE DE LA PAGE 1)

L'Occident n'a rien à voir à l'aventure. Ses organisations philanthropiques sont substituées aux Pays Arabes déficients pour venir au secours de ces infortunés.

Que nos lecteurs se reportent à notre précédent numéro et ils verront dans notre rubrique du « Monde arabe » que l'opinion libanaise s'indigne de « l'inertie des gouvernements arabes qui se déchargent sur les Puissances occidentales, de l'aide à fournir aux réfugiés ».

Il est vraiment regrettable de constater le désintéressement de ces Etats et pire encore, chacun de ces Etats adopte, à l'encontre de ces réfugiés, des mesures de plus en plus restrictives. Ces malheureux ne peuvent plus se déplacer: ils ne peuvent trouver du travail que dans les entreprises créées spécialement pour eux par les commissions diverses des Nations Unies. Ils doivent être concentrés dans des camps spacieux, établis en général loin des villes: ils sont traités en un mot, comme des étrangers indésirables et dont on a hâte de se débarrasser.

Voilà parler honnêtement et cela contraste avec le facteur jordanien. Chaque fois qu'on a essayé d'installer les réfugiés, de leur trouver de nouveaux foyers, de leur procurer du travail; d'où est venue la propagande qui les a empêchés d'accepter de telles propositions? — Un jour ou l'autre, il faudra bien le dire. D'ailleurs « Al Urdun » ne le dissimule guère, Relisez le dernier paragraphe du factum que nous avons reproduit. Ceux qui inspirent le journal jordanien veulent que les Réfugiés ressentent la faim, subissent des privations pour les amener à l'état de révolte.

L'Amérique et les Puissances Occidentales sont effrayées par le progrès du Communisme dans le Moyen-Orient. Les véritables propagateurs du Marxisme ne sont pas les agents des Soviets, mais ceux qui, depuis des années s'opposent aux progrès sociaux et pratiquent la politique du « pire ».

La présente session du Comité Politique de la Ligue Arabe est d'une importance extrême. Ce sera la faillite de cet organisme incapable de toute action constructive, ou le point de départ d'une ère de stabilité et de prospérité pour cette région. Nous sommes persuadés qu'à la lumière des graves événements mondiaux qui se déroulent, plusieurs des hommes d'Etat de la Ligue auront trouvé leur chemin de Damas, comme l'éminent Secrétaire-Général, Azzam pacha, qui vient de déclarer:

« La situation internationale est très grave. J'ai soumis au Comité Politique les détails sur cette situation à la lumière des informations que j'ai obtenues au cours de ma visite en Amérique et en Europe. D'autres que moi ont soumis des détails sur la situation en Corée et ailleurs.

« Je le répète, la situation est très grave et celui qui le nie ne mérite pas d'être compté au nombre des vivants ».

Soyons optimistes. Vouillons croire que tous nos « ligues » méritent « d'être comptés au nombre des vivants » et qu'ils sauront nous donner la paix sans laquelle on ne peut reconstruire.

A. BEZIAT.

# LE MONDE ARABE

## de BEYROUTH à BAGHDAD

### Tour d'Horizon

## Beyrouth

### LE LIBAN A LA CROISEE DES CHEMINS

A l'occasion du départ de Riad bey El Solh pour le Caire, où il participera à la session extraordinaire du comité politique de la Ligue Arabe au Palais Boustros, siège du Ministère des Affaires Etrangères, que le Liban est membre de l'O.N.U., comme de la Ligue arabe; et qu'il se conformera toujours aux décisions prises par la majorité de ses membres.

Mais on es garde bien de dire si, au Caire, le Liban fera pencher la balance en faveur de la neutralité dans le conflit latent opposant l'Ouest et l'Est ou plutôt la collaboration avec les démocraties occidentales. On sait seulement que, traditionnellement, le Liban a une préférence marquée pour la position de médiateur.

La plupart des journaux admettent la collaboration avec l'Occident, mais estiment qu'elle ne doit être accordée qu'avec des conditions positives, dont les principales sont l'abolition des traités anglo-égyptien et anglo-irakien, et le rapatriement des réfugiés palestiniens. L'hebdomadaire "Essayad" croit que l'attitude de la Ligue sera dictée par celle de l'Egypte, or, après le voyage aux Etats-Unis de Azzam pacha, secrétaire de la Ligue arabe, il semble que les dirigeants égyptiens sont prêts à rallier le camp occidental.

C'est peut-être "Al-Chark" qui résume le mieux la situation en disant qu'en raison de ces hésitations la conférence du comité politique de la Ligue n'aboutira à aucune décision.

### L'ACCORD ECONOMIQUE AVEC LA SYRIE

Les pourparlers économiques commencés à Choura la semaine dernière se poursuivent au Caire entre Riad El Solh bey et Nazem Koudsi bey.

## Damas

### COMMENTAIRES DES GERMOLES POLITIQUES SUR LA NOUVELLE SESSION DE LA LIGUE

Le comité politique de la Ligue Arabe réuni au Caire aura à examiner la situation internationale et sa répercussion en Proche-Orient.

Bien entendu, ajoute-t-on, la question palestinienne constituera l'un des principaux sujets qui seront discutés au cours de ces réunions. La presse insiste pour une décision franche et nette.

"Nos frères palestiniens, disent-ils, n'ont déjà que trop attendu et trop souffert dans leur exil".

"L'Alief Ba" précise la tâche de la Ligue par ces lignes: "Certes, la tâche de la Ligue est difficile, mais puisque le devoir l'exige, le comité de la Ligue et le Conseil, sauront se montrer à la hauteur des événements et tenir à leurs peuples et au monde un langage clair, franc et résolu. Cette session se distinguera des précédentes par le caractère définitif des résolutions qui seront adoptées. Tout autrement est impossible.

"La nation arabe s'est réveillée. Les dirigeants devront tenir compte de ce réveil et se conformer à la volonté de leur peuple.

### LA MONNAIE SYRIENNE

Avant la rupture des anciens accords économiques avec le Liban, la livre libanaise valait dix pour cent de plus que celle de la Syrie. Depuis la rupture et les nouveaux accords auxquels on a abouti, les deux livres sont à égalité. C'est donc un sérieux bénéfice que la monnaie syrienne a obtenu. Mais ce bénéfice est contrebalancé par des pertes importantes sur le marché turc et sur celui de la Jordanie.

Ayant rompu avec le Liban, la Syrie a dû demander à la Turquie et à la Jordanie les produits qu'elle recevait habituellement du Liban et notamment les pommes, les poires et les agrumes. Résultat, la livre turque a marqué une avance de 25 pour cent sur la livre syrienne et celle d'Amman accuse une plus valeur de 20 pour cent. Etait-ce la peine de rompre avec le Liban et de gagner dix ou deux points pour perdre 20 et 25 points avec la Turquie et la Jordanie?

### DENONCIATION PARTISANE

M. Nazir Fransa, ancien secrétaire privé de Hosni El-Zaim avait été arrêté pour détournement des fonds de l'Etat. Déféré en justice il vient d'être acquitté de la fausse dénonciation dont il fut victime.

## Baghdad

### VOIX DISCORDANTE

Noury El Said pacha s'est exprimé nettement à la Chambre irakienne en condamnant la neutralité entre les deux blocs.

Le journal "Al Ahly", organe de l'opposition, s'élève contre le point de vue de Noury Pacha, avancé à la Chambre:

"Les peuples arabes, dit-il, suivent avec le plus vif intérêt l'évolution des négociations entre l'Egypte et l'Angleterre. Il se rendent compte depuis quelques jours qu'une ma-

nœuvre se prépare à Londres pour amener l'Egypte à adhérer au bloc des puissances occidentales et à entraîner avec elle dans cette voie les autres Etats arabes.

"Devant cette manœuvre, nous criions casse-cou. Les peuples arabes n'entendent se laisser attacher à aucun char. Ils veulent rester libres de choisir la politique qui convient le plus à leurs intérêts.

"Ce qui préoccupe aujourd'hui nos pays, c'est la question du pacte de défense collective que nous devons conclure entre nous. Nous tenons à ce pacte parce que c'est le seul moyen pour nous, de renforcer nos armées et d'acquiescer une force qui nous permette de tenir tête à toute pression et à toute menace de l'étranger.

"Ce que nous ne voulons pas, c'est de nous laisser entraîner dans une guerre qui accumulerait dans nos pays les ruines et les deuils: c'est de sacrifier la vie de notre jeunesse pour la défense de certaines Puissances qui n'ont jamais eu d'égards pour notre dignité nationale. Les Anglais doivent comprendre, et l'Egypte également, que nous voulons rester neutres.

"Il est possible que l'Angleterre accorde à l'Egypte certaines concessions, surtout en ce qui concerne l'irrité de la Vallée du Nil. Il est possible que l'Egypte obtienne ces concessions, accepte de se solidariser avec les Puissances occidentales et de participer à leur système de défense du Moyen-Orient. Mais l'Irak et les autres pays arabes veulent se libérer de l'influence étrangère; ils veulent se consacrer à une tâche, à un programme de construction et non de destruction.

"Que l'Egypte prenne donc garde au piège qui lui est tendu. Qu'elle médite sur les avantages et les inconvénients réels d'une alliance avec le bloc occidental. L'Orient veut compléter sa renaissance; une participation à une guerre compromettra définitivement cette renaissance."

### MESURES DE PRECAUTION

A la suite de l'aggravation de la tension internationale et des nouvelles reçues de l'étranger prévoyant l'éventualité d'une guerre prochaine, le gouvernement irakien a décidé de prendre certaines précautions pour augmenter les réserves des vivres et de matières premières existant dans le pays. A cet effet, un crédit d'un million de dinars vient d'être voté par le Parlement, destiné à importer de l'étranger des articles et des produits de première nécessité qui seront conservés dans les dépôts gouvernementaux pour le cas où, par la suite de la guerre, l'importation des produits deviendrait difficile ou impossible.

Un second crédit de deux millions de dinars sera bientôt voté toujours dans le même but. D'autre part, un comité sera constitué, au capital d'un million et demi de dinars, dont le tiers sera souscrit par l'Etat pour grouper les principaux importateurs et les encourager à importer le plus possible de matières de première nécessité de l'étranger.

Les directeurs des grandes banques fonctionnant en Irak, ont été convoqués pour examiner avec le Ministre des Finances, les moyens d'alléger la crise actuelle et d'augmenter les importations, les crédits qui leur permettraient de pourvoir le pays de tous les produits étrangers dont il aurait besoin en cas de guerre.

# Jordanie

## REFECTION DE LA MOSQUEE « AL AKSA »

Le Roi Abdallah a ordonné d'allouer une somme de 40.000 livres pour la réparation du dôme de la Mosquée "Al Aksa".

## L'Etat d'Israël construit une grande flotte marchande

(Suite de la page 1)

Toutefois, le plus gros effort de cette jeune marine est celui fourni par ses paquebots, qui aident puissamment au rapatriement des exilés. Des quatre coins du monde, les Juifs cherchent à gagner les rives promises. Ainsi, depuis la proclamation de l'Etat juif, il y a moins de trois ans, un demi-million d'immigrants sont arrivés en Israël. Quoique beaucoup, pour des raisons politiques autant que géographiques, durent être évacués à grands frais par avion, la plupart voyageront par voie de mer, et les navires israéliens furent appelés à jouer leur rôle.

Cette marine trouve son origine dans ce petit groupe de navires dont on parlait internationalement, il y a quelques années, comme de "bateaux fantômes": corsaires modernes, voyageant presque uniquement de nuit, ne mouillant dans aucun port, qui, au cours des dernières années du mandat britannique, forçaient le blocus des côtes de Palestine imposé par les autorités anglaises dans leur lutte contre l'immigration juive en Terre Sainte.

"Flotte illégale", pour reprendre l'expression anglaise, et comme telle pourchassée par les croiseurs de Sa Majesté. Chaque fois que l'un de ces petits bateaux était arraisonné, il était saisi, avec sa misérable cargaison humaine et conduit en rade de Caiffa, où il restait inutilisé et sans entretien, tandis que ses passagers étaient relâchés ou déportés. Ces épaves revinrent subitement à la vie lorsque le nouvel Etat hérita du port de Caiffa et de ce qu'il contenait.

C'est ainsi que les autorités israéliennes prirent possession de ces navires qu'elles ne manquèrent pas d'utiliser au maximum pendant les jours sombres de la guerre d'indépendance. Tous ceux qui pouvaient encore servir furent réparés et remis à flot. Les autres furent coulés ou envoyés à la ferraille.

C'est de ces ruines que partit cette nouvelle flotte, qui s'enorgueillit aujourd'hui de posséder des paquebots qui comptent parmi les plus confortables et les plus rapides de Méditerranée.

Les statistiques officielles pour l'année 1950 révèlent que les navires israéliens transportèrent 70.000 passagers, dont plus de 15.000 touristes. Le profit pour l'économie de l'Etat se chiffre par millions de dollars, gagnés directement ou économisés sur les passages qui auraient été normalement pris sur des navires appartenant à des compagnies étrangères.

Encouragés par ce début, des plans ambitieux comportant le lancement de nouvelles unités, destinées à attirer les touristes, sont en voie d'exécution. Des paquebots anciens passés à la refonte, des nouveaux, tout frais sortis des chantiers, seront affectés à des croisières en Méditerranée, et même éventuellement en Atlantique.

Mais la route parcourue en si peu de temps par la jeune industrie du "shipping" israélien ne fut pas

## MESURES DE PRECAUTION

A la suite de l'aggravation de la tension internationale et des nouvelles reçues de l'étranger prévoyant l'éventualité d'une guerre prochaine, le gouvernement irakien a décidé de prendre certaines précautions pour augmenter les réserves des vivres et de matières premières existant dans le pays. A cet effet, un crédit d'un million de dinars vient d'être voté par le Parlement, destiné à importer de l'étranger des articles et des produits de première nécessité qui seront conservés dans les dépôts gouvernementaux pour le cas où, par la suite de la guerre, l'importation des produits deviendrait difficile ou impossible.

Un second crédit de deux millions de dinars sera bientôt voté toujours dans le même but. D'autre part, un comité sera constitué, au capital d'un million et demi de dinars, dont le tiers sera souscrit par l'Etat pour grouper les principaux importateurs et les encourager à importer le plus possible de matières de première nécessité de l'étranger.

Les directeurs des grandes banques fonctionnant en Irak, ont été convoqués pour examiner avec le Ministre des Finances, les moyens d'alléger la crise actuelle et d'augmenter les importations, les crédits qui leur permettraient de pourvoir le pays de tous les produits étrangers dont il aurait besoin en cas de guerre.

## VIVRE DANGEREUSEMENT

Nous avons surtout écrit tout ceci pour servir d'introduction à une autre histoire de tueurs, et à des conséquences beaucoup plus sérieuses. Hennaoui a tué et Hennaoui a été tué. Il y a encore beaucoup de gens qui vivent dangereusement dans le Moyen-Orient (et ils doivent être nombreux ceux qui pensent que la véritable vie des tribus a des avantages qu'on ne retire pas de cette pseudo-démocratie qui, paraît-il, enserré la vie arabe). Si Mohammed Ibn-Ahmed est parti pour l'assassinat d'Hennaoui, on éprouvera beaucoup de satisfaction dans les tribus et dans d'autres milieux, du fait que l'honneur tribal avait auparavant reçu satisfaction. S'il échappe au châtiment suprême ou à toute autre peine grave, on ne peut guère savoir dans quelle mesure il s'agira d'une décision de miséricorde ou d'un "compromis" avec la justice.

L'étrange histoire d'Husseïn Tewfik a été déjà, et plus d'une fois, relatée. On la resuma ici, de nouveau, dans ses grandes lignes.

Comme on devait l'établir plus tard de façon manifeste, Husseïn Tewfik a tiré des coups de revolver qui, le 6 janvier 1946 tuèrent Amin Osman Pacha au Caire. Son procès qui n'a pas vraiment commencé le 1er décembre 1947, faisait partie de l'affaire des 26 personnes accusées d'"activités terroristes".

Après qu'on l'eut trouvé coupable et qu'on l'eut condamné à dix ans de travaux forcés, il échappa à la garde de la police (grâce à une ruse ridiculement simple) et, par la suite, on a entendu parler de lui en Syrie. Le gouvernement syrien, qui le considérait comme un réfugié politique et qui n'avait pas de traité d'extradition avec l'Egypte, refusa la demande formulée par ce pays pour qu'il fût appréhendé et expulsé. Par la suite, des nouvelles (et même des images) concernant la vie de Husseïn Tewfik dans le Levant ont été régulièrement publiées dans la presse hebdomadaire égyptienne, et le tueur qui s'était échappé acquit une gloire nouvelle et romanesque. Mais comme la plupart des autres sujets, il cessa après un temps de faire partie de l'actualité, et on n'a pas publié grand-chose à son sujet au cours de la dernière année.

## EMBUSCADE

Puis, le 11 octobre 1950, on apprit que le colonel Chicheikl — toujours entouré d'un prestige considérable dans le pays — avait échappé de peu à une embuscade qui lui avait été tendue aux premières heures de la matinée alors qu'il se dirigeait en voiture vers Damas. Sur la liste des personnes arrêtées par la police militaire, quelques jours plus tard — la "gendarme", qui était auparavant sous le contrôle du ministre de l'Intérieur, a été prise en charge par l'armée depuis l'époque d'Husni-Al-Zaim — figurait le nom de Husseïn Tewfik. Parmi les autres on voyait le nom de l'ancien ministre de la Défense, Ahmed Charabati, celui du Dr Amin Rouehia, président de l'Association des médecins syriens, et de celui de Nachat Chelikh Al-Ard, directeur du bureau de Damas de la Compagnie aérienne de l'Arabie séoudite et frère du médecin personnel du roi Ibn Séoud. Quelque variété de complications ont jailli de l'embuscade et des arrestations (qui maintenant s'élevaient à plus de vingt)!

Si Mohammed Al-Barazi est un tueur qui ne voit-agi, Husseïn Tewfik est un tueur — un vieux tueur — qui, pense-t-on, revendique tout à fait à tort dans cette circonstance le fait d'avoir trempé dans une tentative de meurtre. Et pour quelle raison? Parce qu'on lui aurait, paraît-il, donné beaucoup d'argent pour impliquer un ou plusieurs gouvernements étrangers dans ce

# EN SYRIE, ON DANSE autour d'une poudrière

(Suite de la page 1)

Comme on l'a dit, il semblait qu'un assassin kurde avait subi la vengeance traditionnelle kurde. Il s'est trouvé trois ou quatre témoins du crime dont le témoignage a été publié le lendemain avec force détails dans les journaux de Syrie et du Liban. On a annoncé que l'on avait trouvé Al-Barazi porteur non pas d'un, mais de deux revolvers. Bien au contraire, il semblait qu'il accusât son frère qui a accompli fiévreusement un travail extrêmement nécessaire.

Mais lors des enquêtes par la police et par le magistrat instructeur et lorsqu'il fut interviewé par la presse — c'est une étrange coutume dans certaines parties du monde arabe! — Mohammed Ibn-Ahmed nia avoir eu le moindre rapport avec le crime. C'était pure coïncidence, dit-il, si, à ce moment-là, il se trouvait dans le voisinage immédiat. Soudainement il avait été entouré par une populace hurlante qui le désignait comme l'assassin. Cette année on avait assassiné cinq Barazis. Maintenant, l'un d'eux avait été vengé. Dans l'une des interviews lorsqu'il se arriva, le jeune homme se rendit compte qu'il s'était "coupé": "Si je parle de "vengeance", c'est de façon purement impersonnelle, se hâta-t-il d'expliquer. Je ne sais pas qui a tué Hennaoui et je ne sais pas davantage à quel moment, les quatre autres Barazis seront vengés."

Maintenant l'Arabie séoudite doit faire un prêt de six millions de dollars à la Syrie. (C'est une considération qui devrait contribuer à faire échouer à toute aspiration à l'union avec l'Irak). Mais plus de la moitié de cette somme est restée impayée, du fait que le roi Ibn Séoud a eu quelques raisons de douter de la stabilité de la Syrie. Lorsque le Premier Ministre de Syrie, Nazim Al-Koudsi, quitta précipitamment son pays pour se rendre à Riad, le 5 novembre, tout le monde en a conclu qu'il allait paider pour un nouvel accomplissement.

Le premier Ministre était sans doute au courant de ce que devait proclamer le juge une semaine plus tard, et on pourrait aujourd'hui parler à coup sûr que la visite à la capitale de l'Arabie séoudite a été faite en vue de connaître l'opinion d'Ibn Séoud sur le véritable état des affaires, et peut-être, l'implore pour qu'il ne prenne pas des mesures précipitées dans l'éventualité où l'autorité judiciaire syrienne ferait une déclaration avant le jugement.

Au moment où nous écrivons ces lignes les milieux d'Arabie séoudite n'ont pas publié le démenti, à Riad, ni à Damas. Mais un communiqué donné par la Légation à Amman (capitale du roi Abdallah) a protesté vigieusement contre les remarques du juge syrien et contesté le fait que le gouvernement de l'Arabie séoudite eût "fomenté ou financé une conspiration quelconque en vue d'assassiner des hommes politiques, des hommes d'Etat ou le roi Abdallah de Jordanie". Le communiqué déclare que les allégations du juge étaient "destinées à susciter l'hostilité entre les pays arabes et, en particulier, entre la Jordanie et l'Arabie séoudite", et il poursuit en révélant que "le gouvernement de l'Arabie séoudite est en possession de documents démontrant les méthodes d'inquisition employées par les autorités syriennes pour contraindre les prisonniers à répéter ce qu'on leur dicte".

## VISITES DJI PREMIER MINISTRE

Ainsi il apparaît qu'un camp ou l'autre (Arabie séoudite ou Syrie) est officiellement impliqué dans l'instigation de l'assassinat ou qu'il est curieux que le Premier Ministre de Syrie ait déclaré, à Bagdad, le 20 novembre, que les "relations entre les deux Etats frères" ne se trouvaient affectées par aucune circonstance de l'enquête qui se déroule actuellement en Syrie.

Après Riad, le Premier Ministre, Nazim Al-Koudsi a visité la capitale de l'Irak et, enfin, il s'est rendu au Caire. Il proclame que le but de ces voyages de capitale en capitale est de "faire progresser la coopération arabe" et il se peut que ce dessein se trouve facilité si l'on réussit à persuader les autres Etats de croire que le culte actuel de la bombe et de la balle en Syrie n'est qu'une phase transitoire, et que, par ailleurs, ce pays est stable et sûr.

Nazim Al-Koudsi, pas plus que les autres politiques ou hommes d'Etat de Riad ou du Caire, n'ont pas besoin qu'on leur dise que la Grande-Syrie ou une fédération du Croissant fertile seront un objectif prioritaire de la politique hachémite — toujours à Amman et invariablement à Bagdad — tant que Nour Al-Sid restera au pouvoir (ou dans la coulisse). La stabilité de la Syrie se trouve-t-elle menacée par une telle politique, ou est-il plus vrai de dire que la Syrie ne parviendra jamais à la stabilité tant qu'elle résistera à l'union ou à la fédération avec ses voisins? L'Egypte et l'Arabie séoudite sont-elles disposées à voir ces questions réglées par ceux qui sont directement intéressés, ou considèrent-elles que c'est le devoir inévitable des Arabes de défendre l'"indépendance" syrienne contre les vains hachémistes de ce pays? Attendons pour voir ce qui sortira des procès de Mohammed Ibn-Ahmed Al-Barazi et de Husseïn Tewfik et Cie.

## EL CHAMLI

## GRATIS

des caisses de Vermouth CINZANO offertes par Matouk Frères & Co. aux meilleurs groupes de masques, ou un des nombreux autres prix,

## au bal de la FIAMMA

du 6 Février 1951, au Shepherd's Hotel.

LE MEILLEUR VINAIGRE  
SE VEND A LA  
Sté Carmel Oriental  
19, RUE ABDEL KHALEK SAROIT PACHA  
TEL. 53784 R.C.C. 20510

GRATIS  
des caisses de Vermouth CINZANO offertes par Matouk Frères & Co. aux meilleurs groupes de masques, ou un des nombreux autres prix,  
au bal de la FIAMMA  
du 6 Février 1951, au Shepherd's Hotel.